

Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ?

L'exemple d'Andrézieux-Bouthéon



Des Missions en synergie

> "Informer, ce n'est pas seulement apporter des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens." (charte de la MRJE)

Observer, comprendre

- La MRJE construit une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité. À partir d'études, de données statistiques et d'analyses collectées et mises en débat avec ses partenaires, elle développe une approche transversale qui lui permet, notamment à travers son Dossier Annuel, d'identifier des phénomènes émergents et d'analyser l'impact des politiques publiques sur les populations.

Mobiliser, analyser

- La MRJE anime une réflexion sur des sujets spécifiques, à partir de groupes de travail composés de tous les types d'acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion : personnes confrontées à la précarité, professionnels de terrain, partenaires sociaux et institutionnels, chercheurs. Les travaux issus du croisement de ces différents savoirs font l'objet de colloques et sont publiés dans des rapports thématiques.

Un espace de réflexion partagée

Qu'il s'agisse de rencontres sur le terrain, de manifestations régionales ou de groupes de travail thématiques, les quatre fonctions de la MRJE convergent toutes vers un concept fédérateur, celui d'espace de réflexion partagée. Toutes les données recueillies sont utiles aux acteurs et aux décideurs pour connaître, comprendre et agir.

Communiquer, interpeller

- La MRJE procède à une large diffusion, y compris dans l'opinion publique, des enseignements et des recommandations issus de ses travaux. Tout en restituant la diversité des points de vue, elle cherche à faire évoluer le regard porté par la société sur les réalités de l'exclusion et sur les personnes qui les vivent.

OUTILS DE DIFFUSION

La Lettre de la MRJE bimestrielle, diffusée par courriel à un large réseau, informe de l'actualité de la MRJE et de celle de ses partenaires et présente la synthèse d'un rapport ou d'une réflexion en cours. Elle est conçue comme une invitation à consulter son site Internet.

Le site Internet www.mrje.org vise à faire connaître, outre les travaux de la MRJE, les actions et contributions de ses partenaires dans le but d'assurer le lien entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Des travaux produits à l'intérieur des groupes de travail de la MRJE sont téléchargeables en ligne.

Sensibiliser, accompagner

- La MRJE sensibilise les décideurs aux enjeux de la lutte contre l'exclusion en mettant en débat les préconisations issues de ses travaux. Elle contribue à dégager des repères pour l'action, en appui aux initiatives locales. Elle intervient ponctuellement pour accompagner des dynamiques territoriales de réflexion, d'évaluation et de formation.

La Mission produit et diffuse chaque année des ouvrages

LA MRJE, SOURCE D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET ACTUALISÉES

Un Dossier Annuel présenté à l'échelon régional et local qui propose des regards sur l'évolution des situations de pauvreté/précarités en Rhône-Alpes à travers des statistiques, des paroles et expériences d'acteurs, dont les personnes en situation précaire.

Des rapports thématiques qui, à partir de groupes de travail, approfondissent un thème spécifique : « Territoires et emploi : quelles dynamiques locales pour le travail et l'emploi de tous », Gens du voyage : Passer du stationnement à l'habitat », « Réflexion croisée parents professionnels sur le décrochage scolaire »...

Sommaire

Introduction	4
1. Dichotomie géographique : une commune en connexion avec l'extérieur mais polarisée à l'intérieur	6
a. Andrézieux-Bouthéon : une ville convoitée par ceux qui la connaissent	6
b. Polarisation autour de trois, bientôt quatre quartiers	8
c. Des potentialités d'habitat pour les populations modestes concentrées sur le quartier de la Chapelle	11
d. Des infrastructures et dispositifs pour dépoliariser et ouvrir le quartier de la Chapelle	14
2. Contraste économique : Un territoire riche d'emplois, également de chômeurs	17
a. Quelques mots d'histoire : de l'avant fusion des deux communes au développement du bassin de la Plaine du Forez	17
b. Un bassin d'emploi qui tente de relever la tête face aux crises, mais propose de moins en moins d'emplois sans qualification	19
c. Accès à l'emploi des publics peu qualifiés ou en insertion : quels enjeux ?	23
3. Contradiction sociale : une ville riche où vivent de nouveaux habitants pauvres	30
a. Des habitants touchés par une pauvreté qui s'accroît	31
b. La Chapelle : un quartier de « cœur » et au cœur de la pauvreté	36
c. Une ville riche de liens et de partenariats	41

Introduction

En écho aux réalités de diffusion de la pauvreté hors des villes-centres et à la demande de la Région Rhône-Alpes, la Mrie poursuit son travail d'exploration sur la nature de la pauvreté dans les espaces périurbains. La réflexion s'organise autour des questionnements suivants : quels types de pauvreté existent et/ou se développent dans ces territoires ? Comment les acteurs du territoire y font face ? Quels atouts, handicaps pour ces espaces périurbains au regard de la pauvreté ?

Le périurbain a été défini au sens de l'Insee. Cette dernière considère comme périurbaine toute commune dont plus de 40 % de la population part travailler dans un pôle urbain¹. Environ la moitié des communes de Rhône-Alpes est concernée.

Trois explorations territoriales sur des communes périurbaines fortement concernées par la pauvreté ont été menées. Une première a été réalisée en 2013 dans les communes d'Ambérieu-en-Bugey et de Saint-Rambert-en-Bugey, deux communes voisines situées dans le département de l'Ain, aux franges de la couronne périurbaine de Lyon². Une deuxième exploration territoriale s'intéresse à Loriol-sur-Drôme, commune située dans la vallée du Rhône entre Valence et Montélimar³. Enfin, la dernière fait l'objet de cette publication et concerne Andrézieux-Bouthéon, commune implantée dans la plaine du Forez à 15 kilomètres au nord de Saint-Étienne.

Pourquoi avoir choisi d'étudier la commune d'Andrézieux-Bouthéon ?

Les communes investies pour l'exploration territoriale de la pauvreté en territoire périurbain ont été choisies au regard de différents critères. Tout d'abord, ces communes sont implantées en zone périurbaine selon l'Insee, c'est-à-dire que ce sont soit des "couronnes d'un grand pôle urbain" soit des "communes multipolarisées des grandes aires urbaines" (1 421 communes possibles). Ensuite, afin de pouvoir réaliser un travail qualitatif suffisamment étayé, seules les communes de plus de 5 000 habitants ont été prises en compte (38 communes possibles). Enfin, le critère de pauvreté a été analysé à partir d'un indicateur de revenu communal (la médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2010) : les communes retenues disposent d'une médiane de revenu inférieure à 18 500 € annuel, soit 100 € de moins qu'au niveau régional (19 communes possibles).

Sur les 19 communes retenues, trois communes ont ensuite été choisies dans trois départements distincts, à savoir : Ambérieu-en-Bugey pour l'Ain, Loriol-sur-Drôme pour la Drôme et Andrézieux-Bouthéon pour la Loire.

En parallèle, un travail de typologie régionale a été réalisé sur l'ensemble des communes de Rhône-Alpes au regard de la pauvreté. Cet article analyse la nature de la pauvreté selon le type de territoire. Il s'intéresse plus particulièrement aux spécificités des territoires périurbains. Selon cette typologie, la commune d'Andrézieux-Bouthéon appartient à la classe intitulée "pauvre, peuplée et délaissée" (classe qui comprend la plupart des villes-centres de la région, et un certain nombre de communes situées aux abords premiers des villes-centres). Vous trouverez davantage de précisions sur cette typologie dans un article annexé à notre dossier « pauvretés, précarités, exclusions » 2014⁴.

Pour chacun des trois territoires étudiés, au-delà des données statistiques/géographiques qu'il a été possible de recueillir, l'exploration a été essentiellement construite à partir du contenu de rencontres réalisées auprès d'acteurs locaux d'horizons divers : élus, personnes concernées par la pauvreté, professionnels, bénévoles associatifs ou toute autre personne compétente sur le sujet.

Il est important de préciser que ces analyses propres aux territoires étudiés n'ont pas pour ambition d'explicitier la pauvreté dans l'ensemble des territoires périurbains mais, à travers des études de cas, elles permettent de mieux comprendre ces enjeux. Il ne s'agit en aucun cas d'un diagnostic de territoire mais plutôt d'une étude de terrain basée sur les observations et l'analyse des acteurs au sujet de la pauvreté.

¹ Cf. définition de l'Insee sur www.insee.fr

² Mrie, 2014, « Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? Focale territoriale sur deux communes situées en espace « périurbain lointain » : Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey ». Publication disponible sur notre site internet.

³ Mrie, 2014, « Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? L'exemple de Loriol-sur-Drôme ». Publication disponible sur notre site internet.

⁴ Article publié en octobre 2014 et disponible sur notre site internet : Mrie, 2014, « pauvretés, précarités, exclusions ». Voir pages 285 à 295.

Dans le cadre de l'étude menée sur Andrézieux-Bouthéon, nous avons choisi de concentrer notre attention sur le point de vue des professionnels de l'action sociale (parce qu'au cœur des enjeux de pauvreté) et de l'insertion professionnelle (parce que les enjeux d'emploi et d'accès à l'emploi sont prégnants sur le territoire). En parallèle, nous avons échangé avec des habitants du quartier social de la commune ainsi que quelques bénévoles ou élus de la commune. La liste des acteurs sollicités à Andrézieux-Bouthéon est présentée en dernière page. Nous tenons à remercier chacun d'entre eux pour leur collaboration sans laquelle cette publication n'aurait pas lieu d'être.

Quelques précisions sur la méthode

Différents matériaux ont nourri la réflexion présentée ci-après.

La matière première est constituée d'entretiens réalisés au cours de huit journées de présence sur place, ainsi que d'un certain nombre d'entretiens téléphoniques échelonnés de fin septembre à début décembre 2014. En tout, 14 entretiens individuels ou collectifs (de 2 à 11 interlocuteurs) ont été menés en face à face ; auxquels s'ajoutent 2 échanges et 6 entretiens téléphoniques organisés à distance. Pour la quasi-totalité des entretiens, les échanges ont été enregistrés puis, un compte rendu a été soumis à la ou des personne(s) interviewée(s).

Certaines informations et réflexions proviennent également de deux réunions auxquelles nous avons été invités : l'atelier politique de la Ville du 12 septembre 2014 et une réunion publique organisée par la Mairie sur le quartier de la Chapelle le 23 septembre 2014, lors de l'annonce aux habitants de l'intégration du quartier dans la géographie prioritaire des nouveaux contrats de ville.

Les différentes journées passées sur Andrézieux-Bouthéon nous ont permis de nous imprégner de l'ambiance de la commune, de situer les quartiers, structures, commerces et, plus globalement, de mieux comprendre le fonctionnement et les spécificités de cette-dernière. Nous nous sommes souvent rendus sur Andrézieux-Bouthéon seul et en transports en commun, cela facilitant les observations, relations et échanges informels avec des habitants. À ce titre, différentes observations et interactions non présentées dans cette publication ont toutefois guidées l'analyse (échanges avec des commerçants et quelques passants, avec la tenancière d'un bar et certains de ses clients, ou encore observations menées dans différents lieux publics).

En outre, plusieurs analyses statistiques et cartographiques de données socio-économiques ont apporté un autre éclairage ; il en est de même des diverses lectures réalisées (contrat de ville, lettres mensuelles de la commune, agenda 21, articles sur l'approche territoriale de la pauvreté, mais également flyers de présentation d'activités menées sur la commune, coupures de journaux, etc.).

L'analyse de la situation d'Andrézieux-Bouthéon révèle une spécificité importante à mentionner en introduction, à savoir sa plus grande ressemblance avec les enjeux de pauvreté rencontrés dans les "cœurs d'agglomérations". Cette ressemblance est déjà liée à la proximité géographique : Andrézieux-Bouthéon se situe à moins de 20 km de Saint-Étienne, contre près de 30 km entre Lorient et Valence et plus de 50 km entre Ambérieu / Saint-Rambert et Lyon. Mais la ressemblance est également forte en termes d'organisation spatiale (existence d'un quartier de logements sociaux "à part"), en termes historico-économiques (rôle majeur de la commune en tant qu'ancien port de la Loire, donc en tant que "nœud" d'activité), de situation sociodémographique (inégalités de revenus fortes), d'emploi (bassin d'emploi dynamique sur place), etc. ; sous une forme certes atténuée. Nous reviendrons, par la suite, sur ces points de convergences. Andrézieux-Bouthéon a également la particularité de présenter des oppositions ou contrastes dans ses dimensions géographique, économique et sociale. C'est avec ce regard que nous proposons d'exposer l'analyse réalisée sur ce territoire.

1. Dichotomie géographique : une commune en connexion avec l'extérieur mais polarisée à l'intérieur

Premier contraste étudié : la dichotomie géographique d'Andrézieux-Bouthéon. La perception de la commune par les acteurs rencontrés rend effectivement compte d'une ville dynamique, en connexion avec l'extérieur, notamment de par son activité touristique et économique. Et pourtant, les habitations de la commune s'organisent autour de trois (bientôt quatre) quartiers clairement identifiés, avec des échanges frileux entre chacun d'entre eux. Quant à la pauvreté, elle est principalement concentrée sur le quartier de la Chapelle, territoire sur lequel des aménagements en matière d'infrastructures et de bâti ont été pensés pour favoriser son ouverture et sa "dépoliarisation". Ce sont sur ces différents aspects que nous proposons de revenir dans les pages qui suivent.

a. Andrézieux-Bouthéon : une ville convoitée par ceux qui la connaissent

À une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Étienne, Andrézieux-Bouthéon est une ville de près de 10 000 habitants rattachée depuis peu à Saint-Étienne Métropole et souvent connue pour son attrait économique et touristique.

Une renommée économique et touristique

Andrézieux-Bouthéon est, en effet, située au cœur du bassin d'emploi de la Plaine du Forez. Et pour preuve : la commune héberge quasiment autant d'emplois que d'habitants⁵. Alexandre Morizon, permanent du réseau d'entreprises Actifs présent sur ce secteur, indique que ce bassin est l'un des trois plus dynamiques du département et qu'il a la spécificité de concentrer des entreprises multinationales. Nous reviendrons par la suite sur la nature du tissu économique de ce bassin (cf. partie 2, p.18).

Mais c'est également le côté "champêtre" de la commune qui est fortement apprécié, en particulier des Stéphanois, et ce, depuis des générations. Dans leur premier tome sur les histoires singulières d'Andrézieux-Bouthéon⁶, les auteurs-habitants les plus âgés font état de l'activité touristique de la commune avec la pêche "à la grattée"⁷ qui s'y pratiquait, des barques qu'il était possible de louer, les différents restaurants de poissons, etc. L'un d'eux écrit : « autrefois, on appelait Andrézieux « le petit Nice » à cause du climat et des nombreuses guinguettes au bord de l'eau. [...] Le dimanche, les gens arrivaient de Saint-Étienne en train, avec les cannes à pêche. On faisait de la barque, on se baignait, on s'entassait dans les guinguettes... À l'heure du retour, il n'était pas rare que le train attende les voyageurs retardataires ! »⁸. Encore aujourd'hui, de nombreux touristes s'y rendent pour profiter des bords de Loire réaménagés, du château de Bouthéon ou encore d'évènements marquants comme la fête de la Courge qui attire sur ses terres, depuis 15 ans, plus de 10 000 visiteurs au début de l'automne. Ces différents évènements et infrastructures valent à Andrézieux-Bouthéon une renommée touristique, à noter que « le Domaine du Château de Bouthéon est aujourd'hui l'un des sites les plus visités du département de la Loire avec plus de 63 000 visiteurs en 2012 »⁹.



Page de couverture du magazine
l'Envol n°179 – novembre 2014

⁵ Selon les statistiques 2011 de l'Insee qui rendent compte du ratio du nombre de salariés au lieu de travail sur le nombre d'habitants, Andrézieux-B arrive en 19^{ème} position sur les 2 772 communes de plus de 70 habitants en Rhône-Alpes.

⁶ Commission histoire de la commune d'Andrézieux-Bouthéon et de ses habitants, 2012, « Histoires singulières pour une histoire collective ».

⁷ Remuer le fond du cours d'eau avec les pieds pour attirer les poissons.

⁸ Même référence page 42.

⁹ Site internet du château de Bouthéon www.chateau-bouthéon.com

Une ville disposant de tous les services nécessaires, ouverte sur l'extérieur, où il fait, tout simplement, « *bon vivre* »

Ainsi la renommée de cette commune est essentiellement économique et touristique. Quel est le point de vue des habitants et acteurs de la commune ? Quels atouts avancent-ils au sujet de leur commune ? Les acteurs interrogés reviennent sur les atouts économiques d'Andrézieux-Bouthéon (présence de travail sur place), pour autant, cet argument n'est pas le plus récurrent. La part d'Andréziens-Bouthéonais travaillant dans la commune est supérieure à la moyenne régionale, mais l'écart n'est toutefois pas si important que cela : 36,5 % des habitants exercent dans la commune, contre 32,2 % sur l'ensemble des communes de Rhône-Alpes¹⁰. Plus que les seules infrastructures touristiques, les habitants apprécient l'ensemble des activités proposées sur place : multiples infrastructures sportives (Palais des sports dont un centre d'hébergement pour sportifs, complexe aquatique, gymnases, stade, complexe sportif et depuis peu golf) et culturelles comme le centre social régulièrement évoqué, le théâtre, la médiathèque, le conservatoire, etc. « *Il y a beaucoup d'activités dans cette commune [...] et à prix moindre. C'est pour cela que les gens veulent rester là, lorsqu'ils ont connu et apprécié ces diverses commodités, ils peuvent difficilement s'en passer. C'est une commune très vivante* » commente Jean-Luc Gingère, responsable d'agence pour Loire Habitat.

Plus encore, les services de proximité sont fortement appréciés : petits commerces, grand centre commercial situé en bordure de la ville et écoles maternelles, primaires et secondaires. Brigitte Marty, adjointe au Maire en charge de la petite enfance, de la politique de la Ville et des Solidarités, précise : « *il y a toutes les activités sportives, toutes les activités culturelles, le collège et le lycée qui ont de bons résultats en plus, qui fonctionnent bien [...] Quand on fait l'accueil des nouveaux habitants une fois par an, on entend souvent cela. Effectivement, les jeunes couples avec enfants qui ont une qualité de vie, si ils travaillent à Saint-Étienne par exemple ils y sont vite* » ; elle ajoute qu'avec la présence des écoles : « *les parents sont tranquilles jusqu'au bac* ». Evelyne Bothera, responsable de Casa conclut : « *tout est fait pour que les habitants se sentent bien dans leur ville* ».

Généralement, les acteurs rencontrés insistent sur la qualité de vie dont ils bénéficient à Andrézieux-Bouthéon. L'expression « *taille humaine* » est fréquemment utilisée pour qualifier la commune, en opposition à la vie sur Saint-Étienne à laquelle beaucoup n'aspirent pas. Les acteurs font état d'une « *bonne ambiance* », d'une commune « *agréable* » où « *il fait bon vivre* », d'une « *vie de quartier de qualité* ». Les habitants rencontrés, en particulier à la Chapelle, témoignent d'un fort attachement à leur lieu de vie. L'implantation géographique stratégique de la commune est également régulièrement évoquée : à proximité d'une grande ville mais "au vert", atout propre aux communes périurbaines mais ici renforcé par une accessibilité réelle et rapide à la ville-centre la plus proche. Les transports publics sont effectivement très développés et permettent un accès au centre ville de Saint-Étienne en un quart d'heure, au prix du ticket de tramway du réseau de transport stéphanois : la « *Stas* ». Andrézieux-Bouthéon est également implantée au cœur de nœuds routiers et autoroutiers, elle dispose de deux gares et d'un aéroport ce qui, au regard du nombre d'habitants apparait comme un privilège. Enfin, dernier atout fréquemment évoqué par les acteurs rencontrés (professionnels et habitants) : la force du partenariat local ; nous reviendrons par la suite sur ce dernier point (cf. partie 3.c p 42).

Une commune qui attire peu mais de laquelle les habitants ne veulent plus partir

Malgré ses atouts, la commune ne semble pas attirer, de façon importante, de population sur son territoire. Les statistiques sont, sur ce point, assez éclairantes : Andrézieux-Bouthéon a accueilli à peine plus de 6 % d'habitants supplémentaires entre 1999 et 2011, ce qui rend compte d'un dynamisme démographique toutefois plus marqué que sur l'ensemble du département où la population a cru de moins de 3 %, mais bien moins marqué que sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes (11 %)¹¹.

« *À Andrézieux-Bouthéon, il y a tout !* »
« *S'il y a de plus en plus d'habitants c'est qu'on y est bien !* »

Habitant du petit café

« *Pour participer aux commissions d'attributions des logements sociaux de Loire Habitat, on voit que cela ne bouge pas beaucoup. Ou alors quand les enfants sont partis, qu'un couple vieillissant est dans un appartement qui est trop grand, ce dernier demande une mutation mais à l'intérieur du quartier. Ça tourne à l'intérieur du quartier. Même si les enfants sont partis à une certaine époque, ils veulent revenir auprès des parents dans le quartier. On sent que c'est complètement soudé* ».

Brigitte Marty, Mairie d'Andrézieux-Bouthéon

¹⁰ Source : recensement de la population Insee. Comparaisons réalisées par la MRJE pour les communes Rhônalpines de plus de 70 habitants en 2011.

¹¹ Taux d'évolution calculés sur les recensements de la population de 1999 et 2011 (source : Insee).

Véronique Mourlevat, directrice du service politique de la Ville et Brigitte Marty, adjointe au Maire, rendent compte d'arrivées de ménages accédants à la propriété disposant de revenus suffisants dans des petits lotissements qui se sont construits récemment, ainsi que quelques cas de retraités qui viennent se réinstaller dans la commune et « *qui savent que près du centre-bourg, ils vont avoir une qualité de vie* ».

Les acteurs renvoient ensuite un constat fort et unanime : une fois qu'ils se sont installés à Andrézieux-Bouthéon, les habitants ne souhaitent pas en partir. Près de 94 % des habitants d'Andrézieux-Bouthéon en 2010 vivent encore dans la commune en 2011, soit un taux supérieur à la moyenne régionale (91,6 %) et aux scores enregistrés sur les deux autres communes d'étude (Loriol et Ambérieu-en-Bugey)¹². Sur le parc locatif social, Véronique Mourlevat rend compte de peu de nouveaux habitants et pourtant d'une certaine rotation des locataires à l'intérieur du parc communal. Puis, lorsque les locataires disposent de revenus leur permettant de quitter le parc, Jean-Luc Gingère, responsable de l'agence de Loire Habitat précise : « *ils ont quand même toutes les commodités ici, qu'ils n'ont pas ailleurs. Il y en a quelques uns qui préféreraient retourner à la campagne mais ce n'est pas la majorité. En général ils restent sur Andrézieux-Bouthéon ou vont dans les communes environnantes* ». Autre élément pointé par les professionnelles de l'antenne locale du Département et qui donne une autre lecture du faible *turn-over* des logements sur le quartier : le fonctionnement communautaire de certaines familles qui se regroupent sur le quartier (exemple de familles issues de communautés Turques et Maliennes actuellement).

Même constat du côté du foyer Aralis qui accueille des personnes seules (très souvent des hommes) en difficultés financières. Ces derniers sont nombreux à avoir vécu dans les alentours d'Andrézieux-Bouthéon et beaucoup arrivent par les places urgences (suite à une séparation, un licenciement, etc.). Régulièrement, après leur passage en place "urgence", les résidents demandent une chambre au foyer pour rester dans la commune : « *ils se retrouvent là, ils font connaissance de la commune, ils font leurs démarches ici, ils s'y trouvent plutôt bien et quand on discute d'où ils veulent aller, de la suite, ils disent " finalement ici, je ne suis pas si mal, je resterais bien ici" »* indique Karen Dupuy.

b. Polarisation autour de trois, bientôt quatre quartiers

Autre spécificité d'Andrézieux-Bouthéon régulièrement évoquée par les personnes interrogées : sa structuration spatiale. Comme cela apparaît nettement sur la carte (cf. carte, p.10), la ville s'organise autour de trois quartiers : "centre-bourg" à l'ouest, "la Chapelle" à l'est et "Bouthéon", davantage excentré au nord. Ces quartiers, bien distincts tant sur le plan du bâti que sur le plan sociodémographique, présentent certains traits d'urbanisme identiques qui rappellent leur identité commune, comme c'est le cas de l'esplanade avec jet d'eau que l'on retrouve en-dessous de la Mairie, à l'entrée du quartier de la Chapelle et sur un rond-point de Bouthéon.

« *Comme cela avait été annoncé, pour créer un maillage cohérent sur l'ensemble du territoire communal, chaque quartier sera doté d'un équipement structurant, sans que cela ne porte atteinte à leur identité propre* ».

Extrait de l'édito dfe l'Envol (magazine municipal), mai 2012

Tout le nécessaire sur le quartier : pourquoi bouger ?

Pour se déplacer d'un quartier à l'autre, il faut compter environ un quart d'heure de marche du rond point de l'avion (quartier de la Chapelle) à la Mairie (centre-bourg) et une demi-heure du château de Bouthéon à l'un ou l'autre des autres quartiers. De fait, chaque quartier dispose de ses propres services, notamment de son bureau de poste, et de ses commerces : bars, restaurants, banques, supérette, agence d'intérim, etc. Exemple révélateur d'une certaine sectorisation des quartiers : la boulangerie du centre-bourg est rattachée à une union de commerçants qui ne regroupe que des commerces du centre-bourg. Les habitants interrogés¹³ disent également privilégier leurs déplacements sur leur

« *À pied, il y a tout !* ».

Chantal Damien, foyer Aralis

¹² Des taux importants sont également enregistrés sur certaines communes ligériennes proches comme Firminy ou Saint-Just-Saint-Rambert.

¹³ Habitants du quartier de la Chapelle interrogés au petit café, retours des professionnels vis-à-vis des habitants et habitants interrogés de façon informelle dans un bar du centre-bourg.

quartier de résidence et se déplacent très peu sur les autres quartiers. C'est le cas des habitants avec lesquels nous avons pu échanger au petit café (dispositif présenté p. 44). La grande majorité de ces derniers indiquent qu'ils ne se déplacent sur le centre-bourg que : « *pour les papiers et les rendez-vous médicaux* ». Ils ajoutent que les va-et-vient entre la Chapelle et le centre-bourg se font principalement dans le sens Chapelle à bourg. Marie-Andrée Denis, chef de service de la structure d'Andrézieux-Bouthéon de l'Entraide Pierre Valdo, explique que les demandeurs d'asile résidant dans son foyer (situé en bordure du quartier de la Chapelle) investissent très peu le centre-bourg d'Andrézieux-Bouthéon, et encore moins le quartier de Bouthéon. Leurs déplacements se limitent très souvent au quartier de la Chapelle (pour la superette Dia notamment) et au centre commercial Leclerc. En dehors de ces déplacements intra communaux, leur vie est très tournée sur Saint-Étienne. Chantal Damien, gestionnaire du foyer, et Karen Dupuy, assistante sociale de la structure, font le même constat en ce qui concerne les résidents de leur foyer Aralis (cf. p. 14).

Trois quartiers : trois populations

Quelles populations et spécificités sont propres à chaque quartier ? Pour rendre compte de ces caractéristiques, quelques statistiques sociodémographiques sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le découpage Insee rend compte d'un quartier supplémentaire non identifié comme une entité spécifique par les acteurs interrogés ("agglomération sud"). Ce quartier est situé au sud de la Chapelle et à l'est du centre-bourg ; une partie pourrait être attribuée au quartier de la Chapelle, l'autre au centre-bourg.

Quelques statistiques 2010 sur les différents quartiers (Iris) d'Andrézieux-Bouthéon

	Agglomération Sud	Centre-bourg	La Chapelle	Bouthéon
Nombre d'habitants	2 690	1 951	2 139	2 896
Part – 18 ans	25 %	20 %	26 %	22 %
Part 65 ans et +	14 %	21 %	11 %	13 %
Médiane du revenu fiscal mensuel par unité de consommation (2009)	1 222 €	1 555 €	937 €	1 660 €
Part des résidences principales occupées par des locataires	38 %	46 %	85 %	25 %
Part des résidences principales appartements	59 %	51 %	94 %	19 %
Taux de chômage (source : recensement)	12 %	8 %	15 %	5 %
Part des non diplômés ¹⁴	31 %	18 %	41 %	17 %

Source : Iris, Insee 2010 (2009 pour la médiane du revenu fiscal de référence)
Extraites du site internet : sig.ville.gouv.fr

Comme son nom l'indique, le quartier du centre-bourg correspond au "cœur" de ville dans le sens où il héberge la Mairie, le siège de beaucoup de structures publiques ou parapubliques (Caf, Mission Locale, crèche, caserne de pompiers) et un réseau dense de commerces de proximité. Côté démographie, ce quartier accueille une importante part de séniors. Quant à sa situation sociale, les autres statistiques rendent compte d'une position intermédiaire. En ce qui concerne le quartier de Bouthéon, essentiellement composé de maisons individuelles regroupées autour du Château, il occupe une place tout à fait favorisée sur le plan financier. Son éloignement géographique plus fort du centre-bourg et son indépendance passée (avant 1965, Bouthéon et Andrézieux formaient deux communes distinctes) encouragent l'autonomie de ce territoire. Enfin, le quartier de la Chapelle situé à l'entrée d'Andrézieux-Bouthéon par l'autoroute, concentre les équipements sportifs de la commune et, tout en disposant de différents commerces de proximité (notamment une supérette), bénéficie de la proximité d'un imposant centre commercial. C'est le quartier qui héberge la plus importante part de jeunes, mais également la population la plus pauvre et la plus en difficulté sur le plan professionnel.

« Il faut se rendre sur Bouthéon pour s'imprégner de cette différence. Il n'y a pas d'immeuble, que des maisons individuelles, un château, etc. ».

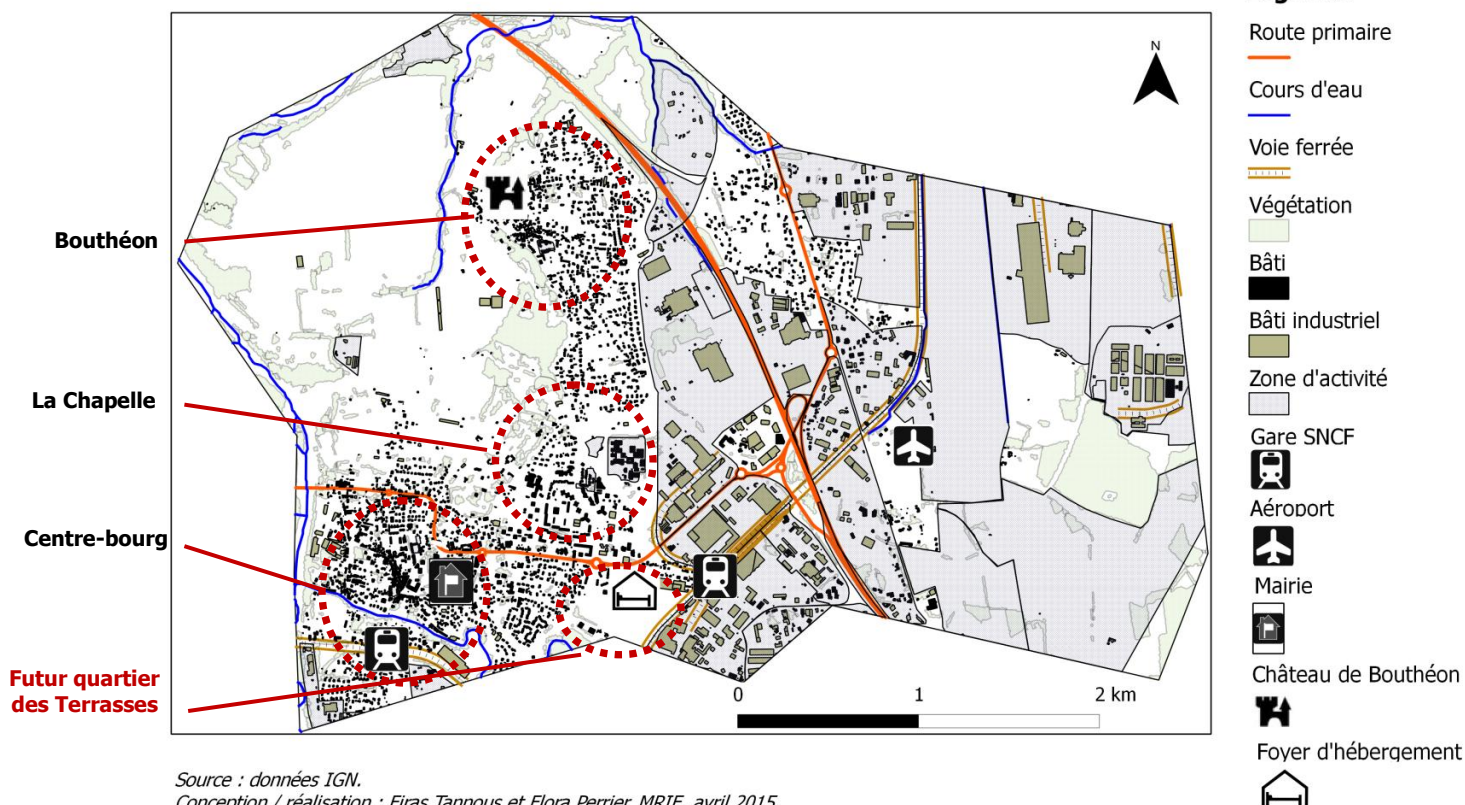
Françoise Rolhion, Mission Locale

¹⁴ Cet indicateur rapporte la population de 15 ans et plus non scolarisée et sans diplôme à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée.

Un quatrième quartier à venir

Un quatrième quartier devrait voir le jour prochainement. Brigitte Marty, adjointe au Maire, explique que le projet des "Terrasses" est un projet très ancien. Ce futur quartier sera installé sur les terrains d'une ancienne usine (usine France Bois Imprégné), spécialisée dans la fabrication de poteaux électriques en bois. L'installation de logements nécessitait la dépollution du terrain qui a représenté un coût et un temps importants. Puis, suite à ces travaux, la Mairie a dû attendre 10 ans avant d'obtenir les servitudes, c'est-à-dire la possibilité de construire du bâti. Fruit de son passé industriel, les terres du quartier ne sont pas cultivables, d'où l'impossibilité d'implanter des maisons pavillonnaires. Ainsi, le futur quartier des Terrasses prévoit la construction d'environ 400 logements collectifs (soit environ 1 000 habitants) : immeubles de 3 à 4 étages maximum accompagnés de quelques services de proximité. Une petite partie du parc est envisagée en accession à la propriété¹⁵. Parmi les 400 logements, 80 sont portés par Loire Habitat. La Mairie a demandé qu'une vingtaine de logements soient attribués prioritairement à des publics seniors et/ou à des personnes dépendantes. Une salle avec coin cuisine sera annexée à ces 20 logements et permettra la délocalisation d'une partie des activités de Casa, structure municipale pensée pour favoriser les échanges entre habitants (dispositif présenté p. 42). Ce quartier sera implanté au sud du quartier de la Chapelle, à proximité de la nouvelle maison de retraite et du futur Pôle Culturel (conservatoire de musique et médiathèque). Les logements sociaux de Loire Habitat seront construits, *a priori*, en 2016. En ce qui concerne les autres logements gérés par un promoteur privé, ils sont actuellement en cours de vente. Comme pour les autres quartiers d'Andrézieux-Bouthéon, les habitants des Terrasses bénéficieront d'un panel de services et commerces de proximité au sein du quartier lui-même.

Représentation spatiale de la commune d'Andrézieux-Bouthéon



¹⁵ Coût des logements : 2 400€/m².

Une polarisation qui évite la ghettoïsation tout en ne favorisant pas la mixité sociale

Quelles conséquences engagées par cette polarisation communale ? L'existence de trois, bientôt quatre quartiers dans la commune a été régulièrement l'objet d'échanges avec les acteurs rencontrés. Si certains apprécient la proximité géographique aux commerces et services garantie par cette structuration géographique (bien différente des réalités vécues par les quartiers dits "ghettos"), beaucoup regrettent le manque de mixité sociale entre habitants de chaque quartier. Et pourtant, comme l'exprime Brigitte Marty, adjointe au Maire, la Ville veille à favoriser la mixité entre les quartiers. Malgré d'importants efforts en ce sens, force est de constater que cela n'est pas simple : « *ça doit faire 20 ans que la municipalité s'escrime à faire cela [la mixité], c'est un vœu pieux. Cela ne se provoque pas, ça ne se décrète pas* ». Nous parlerons de cet enjeu, cher à la commune et aux partenaires locaux, dans un paragraphe suivant (cf. partie 3).

c. Des potentialités d'habitat pour les populations modestes concentrées sur le quartier de la Chapelle

Comment ces différents quartiers sont-ils impactés par la pauvreté ? Au-delà des premiers éléments statistiques présentés dans le paragraphe précédent, nous nous intéressons ici aux enjeux de pauvreté vus sous l'angle des difficultés de logement.

Quelques cas de logements dégradés en centre-bourg, gérés au fur et à mesure

Dans nos échanges avec les acteurs, il n'a jamais été question de pauvreté ou de difficulté de logement sur le quartier de Bouthéon. Sur le centre-bourg, plusieurs professionnels ont relayé des cas de logements dégradés. Si ces difficultés sont sans commune mesure avec les dégradations observées dans les centres-bourgs de Loriol et Ambérieu ou Saint-Rambert dans le Bugey¹⁶, elles méritent toutefois d'être évoquées.

Simone Momein, Présidente, et Laurence Seraudon, conseillère en économie sociale et familiale à l'épicerie solidaire d'Andrézieux-Bouthéon accueillent quelques habitants du centre-bourg. Elles expliquent que ces derniers viennent de plus en plus à l'épicerie avec comme projet le paiement d'une facture d'énergie en raison de la vétusté de leur logement. Même constat relayé par Laurence Brottes, responsable d'une unité territoriale d'intervention sociale à la Caisse d'Allocation Familiale (Caf) de la Loire, qui, dans le cadre de sa participation à des dispositifs d'aide financière, constate que les demandes d'aides pour le paiement de fluides se font plus nombreuses. De leur côté, les professionnelles du Département et du CCAS d'Andrézieux-Bouthéon identifient quelques cas de logements anciens insalubres loués dans le parc privé, en particulier sur la partie ouest de la ville (à proximité de Saint-Cyprien). Les difficultés de vétusté sont plus souvent liées à la vie de la personne et à sa méconnaissance des pratiques d'entretien du logement (exemple cité de canaux d'aérations bouchés). Les dégradations du logement peuvent aussi faire écho à des problématiques de santé mentale. Véronique Mourlevat, du service politique de la Ville, indique que les situations d'indécence d'habitat sont gérées au fur et à mesure : la Mairie informe le propriétaire et le met en demeure d'effectuer des travaux. Si ce dernier ne fait pas les travaux escomptés, le Maire peut en ordonner l'exécution et un paiement par le propriétaire. La lutte contre l'habitat indigne est également une mission de la Caf qui intervient sur le volet non-décence des logements.

Autre difficulté de logement actuelle évoquée par le service politique de la Ville hors quartier de la Chapelle : l'absence d'une aire de sédentarisation pour les gens du voyage. L'aire de passage intercommunale est actuellement détruite et inutilisable. Les gens du voyage sont donc, pour le moment, accueillis sur un terrain non prévu à cet effet. Un projet de sédentarisation est en cours. La commune dispose, par ailleurs, d'une aire de grand passage qui concerne tout le sud de la Loire. Le CCAS fait, en outre, état de personnes sans logement fixe de passage dans la commune ; ces dernières consultent le CCAS pour des demandes ponctuelles (exemple : trouver une place pour la nuit) mais globalement « *ce public est plus fuyant* ».

¹⁶ MRIE, 2014, « Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? Focale territoriale sur deux communes situées en espace "périurbain lointain" : Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey » et MRIE, 2014, « Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? L'exemple de Loriol-sur-Drôme ».

La relative faiblesse des difficultés de logement dans le centre-bourg indique une faible proportion de personnes pauvres dans ce quartier. La situation est bien différente dans le secteur de la Chapelle.

Un bon potentiel d'accueil de populations en situation de pauvreté sur le quartier de la Chapelle

Le parc locatif social installé sur ce territoire permet l'accueil d'une population dense. En effet, comparativement aux autres communes rhônalpines, Andrézieux-Bouthéon dispose d'une part importante de logements sociaux : un peu plus de 24 % des résidences principales sont occupées par des locataires en HLM en 2011, contre à peine plus de 5 % en moyenne pour les communes de Rhône-Alpes¹⁷. Le bailleur social Loire Habitat, qui concentre près des trois quarts des logements sociaux de la commune, dispose de près de 670 logements sur la Chapelle, 80 sur le centre-bourg (occupés essentiellement par des retraités) et seulement 6 sur Bouthéon. Ce parc est complété par 300 logements sociaux gérés par Cité nouvelle et exclusivement implantés sur le quartier de la Chapelle.

En ce qui concerne le bâti, les acteurs (professionnels et habitants) interrogés ont fait état de quelques difficultés spécifiques aux logements du parc social de la Chapelle. Les bémols évoqués concernent les longs délais d'attente avant de pouvoir en bénéficier, un manque de petits lieux de vie ou de logements accessibles aux personnes handicapées et la présence de plaques d'amiantes sur certains bâtiments, qui ne posent pas de problème au quotidien mais entraînent des surcoûts importants en cas de travaux. Somme toute, les habitants semblent bénéficier de bâtiments en bon état malgré leur ancienneté (construction dans les années 70), régulièrement entretenus, installés dans un environnement architectural plaisant et récemment réhabilité. Christine Viricel, assistante de gestion locative de Loire Habitat précise que les habitants apprécient le rapport qualité / prix des logements proposés ainsi que le service de proximité mis en place par l'agence et qui permet une veille quotidienne sur les dysfonctionnements potentiels des espaces de vie. Les récents travaux de réhabilitations du quartier mis en œuvre par la Mairie ont contribué à l'amélioration des conditions de vie : « *on a eu une fidélisation en partie en raison du travail fait par la Mairie et Loire Habitat au niveau des aménagements extérieurs et intérieurs, donc les locataires restent. Oui, il y a moins de rotation [...]. On constate effectivement que des gens qui ne souhaitaient pas venir on dit "oui" pour la Chapelle et ensuite reviennent nous voir en nous disant "finalement je ne regrette pas"* » précise Christine Viricel. Cette fidélisation n'est pas seulement liée à la qualité des bâtis ; nous reviendrons par la suite sur les atouts mais également les handicaps de ce quartier de la Chapelle hors aspects architecturaux.

Une copropriété dégradée qui pénalise le quartier

Important bémol avancé sur le quartier de la Chapelle : l'implantation de deux grandes "tours", les tours Concorde et Caravelle, gérées par des propriétaires privés. Ces immeubles datent de 1974, ils proposent 15 étages de 6 appartements chacun (soit environ 180 logements). Ils ont été vendus très peu chers, pour certains à des propriétaires "indélicats". Ces deux tours sont actuellement dégradées et connaissent des difficultés de relations entre propriétaires. Les appartements sont loués à des loyers faibles, pour quasi-totalité recouvrables par les aides au logement. Les charges y sont, à l'inverse, très chères et augmentent régulièrement.

Yvette Perrin, responsable d'action sociale de l'Espass Forez Sud du Département et son équipe de travailleuses sociales présentes sur place précisent que ces tours sont habitées par des populations aux revenus modestes qui quittent vite le logement face aux difficultés et charges élevées. Elles évoquent des cas fréquents de surpopulation, de difficultés de voisinage et de dégradation du bâti. Laurence Brottes de la Caf relate le cas de 2 ou 3 familles nombreuses logées sur la façade nord d'une tour et qui « *utilisaient* » mal le logement (logement confiné, pas d'aération, inondation, etc.). Les modes de vie de ces familles ont fortement dérangé les autres ; ces familles se sont vite retrouvées stigmatisées.

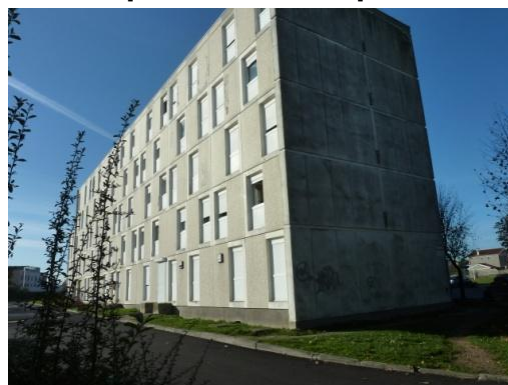
Pour faire face à ces difficultés, les partenaires locaux se sont réunis. Depuis quelques années, des avancées ont été rendues possibles suite à la mise en place d'un groupe de travail et à l'implication de la Mairie d'Andrézieux-Bouthéon. Une chaudière à bois collective a été installée. Cette dernière couvre tout le quartier et permet de faire des économies sur les charges. Toutefois, « *les difficultés sont*

¹⁷ Source : Insee, 2011. Moyenne communale réalisée pour les communes de plus de 70 habitants.

toujours présentes, en partie parce que certains propriétaires ne paient pas leurs charges. Cette copropriété dysfonctionne », confirment les professionnelles du Département. Les difficultés liées à ces tours sont désormais de la compétence de Saint-Étienne Métropole qui a intégrée cette copropriété dans le cadre d'un dispositif¹⁸.

Un foyer de travailleurs devenu foyer d'hébergement, annexé au quartier de la Chapelle

Le quartier de la Chapelle est également territoire d'accueil de populations en difficulté de logement via le foyer de travailleurs migrants créé en 1975 et géré dès 1978 par la maison du travailleur étranger. Ce foyer avait alors été construit en réponse aux besoins d'hébergement des employés étrangers des grandes entreprises Benne Marrel et Bariol, au début de leur installation sur la commune. Il est désormais géré par l'association Aralis qui met à disposition certaines chambres à deux autres associations d'hébergement : l'Entraide Pierre Valdo et l'Association familiale protestante. Le foyer dispose d'un peu plus de 200 chambres meublées de 9 m² regroupées par dizaine en unités de vie (partage des sanitaires et cuisines). L'Association familiale protestante gère une vingtaine de chambres sous le format Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.



Foyer d'hébergement
Photo prise en novembre 2014

Parmi les 90 chambres dont dispose Aralis, 24 sont dédiées au "115" et proposent un accueil temporaire d'urgence aux personnes sans domicile fixe (public très divers). Ces places correspondent à un des quatre lieux d'hébergement d'urgence de la Loire. Un accompagnement social est proposé aux publics reçus. Les autres chambres gérées par Aralis sont occupées par des personnes seules (actuellement que des hommes) sans conditions de ressources et pour une durée indéterminée. Le loyer proposé est de 275 € par mois toutes charges comprises. Les locataires du foyer en tant que "hôtes payants" sont nombreux à avoir vécu dans la Plaine du Forez, quelques uns viennent de Saint-Étienne et d'autres de plus loin. Environ la moitié sont arrivés par les places d'urgence et une fois leur séjour terminé ils ont demandé à disposer d'une chambre sur le foyer pour rester à Andrézieux-Bouthéon. Le choix d'Andrézieux-Bouthéon pour les locataires en hôtes payants a pu se faire du fait des possibilités d'emploi ou suite à une séparation familiale (la personne a choisi de rester dans le secteur). Pour autant, le choix du foyer reste un choix par défaut, en dehors du foyer Aralis, peu ou pas d'hébergements existent sur le secteur du Forez.

L'Entraide Pierre Valdo est une association implantée en Rhône-Alpes et Auvergne, qui propose des hébergements aux demandeurs d'asile en cours de procédure. L'association est présente depuis 1996 à Andrézieux-Bouthéon. Elle dispose de 90 chambres implantées sur le foyer et vouées à l'accueil de personnes isolées ou en familles, toutes en situation de demande d'asile. Sur le territoire, l'association bénéficie également d'une vingtaine de places d'hébergement hors du foyer.

À ce jour, environ 30 enfants sont accueillis. Marie-Andrée Denis, chef de service pour la structure d'Andrézieux-Bouthéon précise que les nationalités des personnes accueillies varient fortement en fonction de la réalité des arrivées du moment (actuellement importantes arrivées d'Afrique noire et d'Europe de l'est). Les associations locales ont conscience de ces changements de populations, comme l'exprime Marie-France Maurisset, bénévole pour la boutique de vêtements du Secours Catholique : « *au début, il y a quatre ans et demi, on avait plus une population maghrébine et puis tout d'un coup, on a eu une énorme arrivée de gens d'Europe de l'Est (Kosovo, Géorgie, pays Russophones, etc.). Depuis 1 an, avec les gros mouvements de renvoi de ces gens, on a un renouvellement total et nous avons essentiellement des Africains à présent, plutôt francophones* ». Les hébergés sont très souvent arrivés sur Saint-Étienne puis orientés sur le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) d'Andrézieux-Bouthéon, non pas par choix mais par nécessité. Ils y restent environ 18 mois (temps moyen de la procédure administrative de demande d'asile). Après leur passage dans la structure, aucune possibilité d'accueil n'est proposée sur place, ce qui limite fortement les potentialités d'intégration sur le territoire.

¹⁸ Le dispositif POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété.

Un foyer encore un peu à la marge, mais qui s'inscrit de plus en plus dans le quartier

Ces difficultés d'intégration sur le territoire ne sont pas propres aux demandeurs d'asile, elles concernent l'ensemble des publics accueillis sur le foyer. Si les résidents apprécient le cadre de vie proposé par la commune, ils ne s'y inscrivent que peu. En ce qui concerne les résidents du foyer Aralis, peu participent aux activités de la commune. À la marge, il arrive que quelques locataires se rendent au boulodrome ou sur le regroupement associatif des 4 épis (structure présentée p. 43), mais globalement, ces derniers restent à l'écart des activités et événements organisés dans la commune.

« C'est en 1996 que les demandeurs d'asile sont arrivés sur le foyer. [...] Pour la plupart de la population d'Andrézieux-Bouthéon, c'était un endroit où il ne valait mieux pas aller, ça pouvait être dangereux, etc. Je trouve aujourd'hui, peut être à tort, mais moi il me semble que l'image a changé un peu ».

Marie-Andrée Denis, Entraide Pierre Valdo

Côté Entraide Pierre Valdo, la situation financière et administrative des résidents ainsi que les incertitudes liées quant à leur lieu de vie futur pèsent fortement sur leur implication locale. Toutefois, ces derniers sont un peu plus ouverts aux activités de la commune principalement du fait de la présence d'enfants, l'école étant un fort vecteur d'intégration (participation aux activités du centre social notamment). À ce titre *« beaucoup participent aux cours de français mis en place par le collège dans le cadre du dispositif « ouvrir l'école aux parents » »* précise Marie-Andrée Denis. En outre, les résidents bénéficient des dispositifs mis en place par la Mairie comme tout habitant d'Andrézieux-Bouthéon. Par exemple, certains bénéficient du dispositif Sport Vacances, d'autres ont été associés à la préparation du spectacle sur l'exil mené par le théâtre du Grabuge (événement présenté p. 44). Leur intégration reste toutefois ponctuelle et ciblée sur quelques événements ou activités.

Comment le foyer est-il perçu par les habitants ? Les acteurs rencontrés renvoient une certaine appréhension vis-à-vis du foyer. Pour les habitants d'Andrézieux-Bouthéon, le foyer c'est *« rajouter de la pauvreté au quartier, c'est rajouter des langues différentes, parce qu'on a déjà un quartier qui est très multiethnique [...] donc on est vu un peu comme ça mais pour les partenaires de moins en moins »* confirme Marie-Andrée Denis de l'Entraide Pierre Valdo. Pour autant, depuis quelques années, les professionnelles d'Aralis et de l'Entraide constatent que l'image du foyer s'est améliorée : *« On a beaucoup ouvert le foyer en disant "venez nous voir". [...] On a fait tout un travail sur les représentations »* poursuit Marie-Andrée Denis.

Tout comme le foyer, il semble également que le quartier de la Chapelle soit de mieux en mieux perçu par les habitants extérieurs. *« L'image s'est vraiment améliorée pour les habitants de la Chapelle, mais peut être pas pour l'extérieur »* tempère Cécile Gaillard, éducatrice de prévention à l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte).

d. Des infrastructures et dispositifs pour dépolieriser et ouvrir le quartier de la Chapelle

La présence de services sur place, évoquée précédemment (cf. p. 7), confère au quartier de la Chapelle une autonomie mais également une certaine attractivité. C'est surtout le positionnement géographique de la Chapelle, la présence de certaines infrastructures, la configuration du bâti et la récente réhabilitation dont il a bénéficié qui confortent l'image de ce quartier et lui octroie une réelle ouverture sur l'extérieur.

Un quartier "porte d'entrée"...

Côté positionnement géographique, le quartier se situe à l'entrée de la commune (par rapport à Saint-Étienne), il est donc facilement et fréquemment traversé par les automobilistes. Les transports publics le desservent bien : la gare de Bouthéon est à moins de 600 mètres du quartier, les bus 37 et 38 de la compagnie stéphanoise Stas desservent le rond point de "l'avion" situé à l'entrée du quartier ainsi que différentes lignes de bus des Transports Interurbains de la Loire (Til). En un mot, ce quartier n'est pas un élément annexe de la commune, il constitue l'un des trois territoires d'Andrézieux-Bouthéon. Cette situation géographique est bien différente de celles de certains quartiers sociaux isolés et relégués à l'arrière plan des villes.

... fourni en matière d'infrastructures dédiées aux plus jeunes

Question infrastructures, le quartier est plutôt bien équipé pour les enfants et les jeunes : la Chapelle héberge deux écoles maternelles, deux écoles élémentaires, un collège et les deux lycées de la commune (un lycée général et un lycée technologique). Les autres quartiers sont moins bien dotés sur ce plan¹⁹. Différents acteurs rencontrés affirment que l'installation des écoles sur le quartier favorise la mixité sociale et permet plus d'ouverture aux jeunes générations. Cette ouverture ne bénéficie pas qu'aux jeunes, elle permet une réelle ouverture sur le reste de la commune et les communes alentour, un véritable « *brassage de la population* » pour reprendre les mots de Brigitte Marty, adjointe au Maire de la commune.



Centre social Le Nelumbo
Photo prise en octobre 2014

Le centre social le Nelumbo est également implanté sur le quartier de la Chapelle. En plus de proposer de nombreuses activités périscolaires, le Nelumbo dispose d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'un accueil parents-enfants de moins de 4 ans, d'un dispositif d'aide aux devoirs, d'un lieu d'accueil pour les jeunes "L'Escale Jeunes", d'une plateforme savoirs de base et emploi, d'un espace multimédias et d'un pôle d'activités pour les adultes et familles. De même, beaucoup d'autres infrastructures associations sportives sont situées sur le quartier : Palais des sports, stades, gymnases, piste d'athlétisme et multiples clubs sportifs. Résultat : les enfants et jeunes Andréziens-Bouthéonais sont nécessairement amenés à fréquenter le quartier d'une façon ou d'une autre, et par voie de conséquence, leurs parents également.

Hors infrastructures liées à la jeunesse, retenons la présence du marché le jeudi après-midi, service hebdomadaire qui attire des habitants hors Chapelle voire hors Andrézieux-Bouthéon.

Un bâti habilement organisé

En ce qui concerne la configuration du bâti, celle-ci est jugée « *intéressante* » car elle invite aux rencontres. Comme l'explique Fatah Bendali, directeur du centre social : « *la configuration du quartier est plutôt bien faite parce qu'il y a des grandes tours, et à la fois il y a une grande place centrale où les gens se réunissent. Le soir c'est intéressant de voir que toutes les personnes descendent et se côtoient* ». Cette organisation spatiale des immeubles et espaces publics promeut la « *vie de village* » du quartier : « *Même s'il y a des grandes de barres [...] il y a une politique qui est intéressante. [...] Il y a cette idée d'ouverture. Le quartier est pas trop fermé, il est assez ouvert* » poursuit Monsieur Bendali.

Autre fait majeur, concernant les infrastructures et le bâti, qui joue en la faveur du quartier : la récente réhabilitation du quartier réalisée en particulier sur l'esplanade d'entrée et le marché couvert situé juste à côté. Avant cette réhabilitation, Françoise Rolhion, directrice adjointe de la Mission Locale du Forez évoque une cité fermée : « *représentée comme un cercle, où les ouvertures étaient alors tournées vers l'intérieur du quartier, ce qui cantonnait les habitants dans l'entre-soi [...] Quelque chose de violent* ». Elle constate alors qu'aujourd'hui le quartier est ouvert, qu'il n'existe plus ce sentiment de quartier fermé, recentré sur lui-même, avec un bémol toutefois : « *les gens sortent plus facilement, mais c'est peut être l'inverse qui ne se produit pas assez* ».

¹⁹ Le centre-bourg est doté d'une école maternelle et élémentaire publique, ainsi qu'une école primaire privée. Quant à Bouthéon, il dispose d'un seul groupe scolaire (école maternelle et élémentaire).

Les travaux ont été achevés en 2013 ; une inauguration de ces nouveaux espaces publics a généré un temps festif à l'occasion de la fête de la musique. Les acteurs rencontrés sont unanimes quant aux bienfaits de cette réhabilitation qui a permis une réelle ouverture du quartier sur le reste de la commune. Le service politique de la Ville constate que le quartier de la Chapelle est désormais plus ouvert sur l'extérieur : *« par rapport à l'ouverture du quartier et aux travaux qui ont été faits [...] ce qui a déjà eu lieu, et il y a plein de gens différents qui nous le disent, c'est que maintenant les gens de la commune vont plus facilement dans le quartier. [...] Le proviseur du lycée, par exemple, nous dit que maintenant les jeunes lycéennes vont, pendant le temps de midi, manger ou boire un café à la Chapelle. Avant, la Chapelle avait quand même une réputation "ça peut être dangereux", les gens s'imaginaient un tas de choses, une réputation très très ancienne et peut être imaginaire [...] Ça fait plus ouvert, on voit des nouvelles personnes, on ne fait plus de le distinguo entre la Chapelle et le reste de la commune. Finalement, on y vient »* précise Véronique Mourlevat.



Entrée du quartier de la Chapelle
Photo prise en octobre 2014

La réhabilitation des bâtiments hébergeant les habitations devrait avoir lieu d'ici quelques années. Une étude patrimoniale des besoins, sur le quartier de la Chapelle, est actuellement en cours et laisse déjà entrevoir des pistes d'évolution possibles, précise Véronique Mourlevat du service politique de la Ville²⁰. Jean-Luc Gingène, de Loire Habitat, voit des améliorations possibles sur le bâti avec la possibilité de construire *« moins de barres, plus de logements sur 2 étages »* permettant d'ouvrir encore le quartier. Autre préconisation évoquée : ne pas installer les magasins en pieds d'immeuble car ces derniers provoquent des nuisances pour les habitants qui vivent au-dessus : *« il faut les mettre à part »*, comme c'est le cas du pôle commerces détaché qui se trouve à l'entrée du quartier. Côté foyer d'hébergement, les professionnelles d'Aralis rencontrées aspirent à la réhabilitation du foyer qui redorerait son image, et par voie de conséquence le quartier.

Au-delà des services et infrastructures, l'ouverture du quartier est développée à travers un certain nombre d'évènements organisés sur le quartier, à travers également la mobilisation des partenaires locaux pour "décliver" la commune. Nous reviendrons sur ces aspects dans la partie 3.c.

²⁰ Cette étude est réalisée dans le cadre d'une convention entre la Mairie et Loire Habitat.

2. Contraste économique : un territoire riche d'emplois, également de chômeurs

Ainsi, la commune d'Andrézieux-Bouthéon bénéficie d'une renommée économique de par son implantation au cœur du bassin d'emploi de la Plaine du Forez. Terre d'accueil de nombre d'emplois, Andrézieux-Bouthéon héberge également une part importante de chômeurs. Comment expliquer ce contraste ? Après avoir présenté l'héritage économique de cette commune et le bassin d'emploi actuel, cette partie est l'occasion de revenir sur les raisons de la faiblesse des potentialités de travail pour les personnes ne disposant pas (ou de peu) de qualification(s) ; certaines raisons sont spécifiques au territoire, d'autres plus générales.

a. Quelques mots d'histoire : de l'avant fusion des deux communes au développement du bassin de la Plaine du Forez

Ce sont les habitants du petit café qui font écho de l'activité économique la plus ancienne du territoire d'Andrézieux-Bouthéon. Ces derniers évoquent l'activité de transport développée via l'accès fluvial de la commune d'Andrézieux et la mise en place d'une ligne de chemin de fer : « *la première ligne de chemin de fer a été inaugurée le 18 juin 1827 ici, entre Saint-Étienne et Andrézieux. Elle servait à transporter le charbon depuis les mines. Des barques, appelées "Rambertes", servaient ensuite à transporter le charbon par les voies fluviales jusqu'à Nantes. À Nantes, ces dernières étaient broyées, elles ne resservaient pas* ».

1820 à 1965 : histoires parallèles d'Andrézieux et de Bouthéon

« En 1831, un pont suspendu est construit pour remplacer la traversée de la Loire par bac qui était peu pratique étant donné le flux important de circulation. [...] Avec le déclin du transport par voie fluviale, la population de la ville stagne (902 habitants en 1876). Puis, le développement de l'industrie de la fin 19^{ème} siècle relance Andrézieux (1 483 habitants en 1911 contre 912 pour Bouthéon). [...] Dans l'entre-deux guerres, la population se stabilise aux alentours de 2 000 habitants et les industries (textile, bâtiment, bois et matériaux de construction, métallurgie) se maintiennent bien. Les Stéphanois continuent d'y bâtir des maisons de campagne, villas cossues ou maisonnettes d'allure modeste. Après-guerre, Andrézieux prend le visage d'une très petite ville où toutefois de nombreux espaces "libres" demeurent : en 1960, 60 % de la surface communale est encore en terre labourée et en prés (dont 90 hectares en vergers, vignes et surtout légumes) ; mais seulement 4 % des habitants vivent de l'agriculture en 1954 »²¹.

De son côté, « Bouthéon était un village médiéval ceinturé de murailles flanquées de tours de défense. [...] En 1825, le Département de la Loire décide la construction de la route royale de Roanne au Rhône, passant par Feurs, Bouthéon, Saint-Étienne, Annonay et Tournon, ainsi que la route de Montbrison avec embranchement avec la route royale à la Gouyonnière. Bouthéon devient, de ce fait, le point de transit des directions Saint-Étienne/Roanne et Saint-Étienne/Montbrison. Entre 1830 et 1911, la population de Bouthéon, très rurale, n'augmente quasiment pas, passant de 900 à 912 habitants. En 1946, le tiers des habitants de Bouthéon vit de l'agriculture (30 % en 1954). Dans les années 60, 90 % de la surface de Bouthéon est en terres labourées et en prés. Des terrains plats idéaux pour un développement industriel et urbain »²².

1965 : un mariage pour promouvoir le développement économique du territoire

Dans son premier numéro, la commission histoire de la commune et de ses habitants revient alors sur l'origine du développement économique du bassin de la Plaine du Forez²³. Dans les années 60, l'industrie du charbon déclinant, l'activité se tourna vers la Plaine du Forez (cf. encadré ci après). C'est ainsi que Pierre Desgranges, Maire d'Andrézieux, et Jean Imbert, Maire de Bouthéon, s'associent pour penser ensemble l'accueil de grands industriels et promouvoir le développement économique de leur territoire.

²¹ Extrait du site internet de la Mairie d'Andrézieux-Bouthéon (www.andrezieux-bouthéon.com) sur l'histoire de la commune.

²² Idem.

²³ Commission histoire de la commune et de ses habitants – Mairie d'Andrézieux-Bouthéon, mars 2012, « Histoires singulières pour une histoire collective », n°1.

Andrézieux et Bouthéon : le mariage

Dans les années 60, l'industrie du charbon déclinant à Saint-Étienne, il fallut trouver des terrains pouvant accueillir des usines, et l'on se tourna vers la Plaine du Forez. Monsieur Desgranges, maire d'Andrézieux, se porta candidat au nom de sa ville pour accueillir les industriels : Benne Marrel, Berliet, Auga...

Un transport en car fut organisé et on lança bientôt le chantier de l'autoroute, terminé en 1975. Il fallut créer des infrastructures nouvelles, et l'économie locale se développa. La ville entreprit l'assainissement du quartier de la Chapelle et la construction de logements afin d'accueillir les travailleurs, dont beaucoup arrivaient de Lyon (en particulier de l'École Berliet, qui s'apparentait à l'école de la Manufacture d'armes de Saint-Étienne).

Après l'échec de la construction de la communauté de communes des trois ponts (Andrézieux/Saint-Just-sur-Loire/Saint-Rambert-sur-Loire), Andrézieux manqua bientôt de terrains à proposer. La voisine Bouthéon possédait en revanche de nombreux terrains plats et sablonneux. Le "mariage" des deux villes eut donc lieu, en 1965, et l'économie locale retira beaucoup de cette réunion. De nombreux emplois furent créés.



Extrait de : Commission histoire de la commune et de ses habitants – Mairie d'Andrézieux-Bouthéon, mars 2012, « Histoires singulières pour une histoire collective », n°1.

Les auteurs de cette publication ajoutent que cette fusion s'est faite sans difficulté : « à l'époque, ce regroupement n'a pas véritablement suscité dans la population des débats animés. Tout juste avait-on noté quelques inquiétudes du côté de Bouthéon... Andrézieux était une petite commune riche avec des industries, et Bouthéon avait beaucoup de terrains mais ne pouvait se permettre une extension car pas assez riche. Au nom du développement économique et au-delà de l'esprit de clocher, la fusion a très vite été considérée comme inéluctable et a été officialisée sans passion ni anicroche... Pierre Desgranges Maire d'Andrézieux et Jean Imbert Maire de Bouthéon, entourés de leur Conseil Municipal respectif, ont préparé cette fusion, pratiquement conclue dès la première rencontre »²⁴.

Impact sur la démographie de la commune

Ainsi, le quartier de la Chapelle fut construit en 1970 pour loger les ouvriers des entreprises installées sur les zones d'activités de la nouvelle commune d'Andrézieux-Bouthéon. Les habitants du petit café précisent « *le quartier de la Chapelle était auparavant un marécage* ». Durant cette période, la population a fortement crû ; elle a presque doublée en sept ans.

Population d'Andrézieux-Bouthéon :

- En 1968 : 3952 habitants
- En 1975 : 7640 habitants
- En 1982 : 8877 habitants
- En 1990 : 9407 habitants

Sources : Ldh/EHESS/Cassini

2014 : un tissu économique dense, dynamique et varié

Aujourd'hui, le bassin de la Plaine du Forez²⁵ concentre un fort vivier d'entreprises principalement localisées sur 4 communes : Andrézieux-Bouthéon, Veauche, Saint-Galmier et Saint-Just-Saint-Rambert. Cette réalité n'échappe pas aux habitants du petit café qui identifient ce potentiel d'emplois comme un réel atout de la commune : « *à Andrézieux-Bouthéon, il y a tout ! [...] une zone industrielle immense, un paquet d'usines* ». Ce bassin économique est très diversifié : « *il n'y a pas de spécialité en termes d'emploi sur le secteur, il y a de tout* », confirme Françoise Rolhion de la Mission Locale. Il s'agit, par ailleurs, d'un bassin dynamique. Il constitue l'un des trois bassins d'emploi de la Loire ; les autres bassins sont celui de Saint-Étienne et celui du Gier/Ondaine. Le bassin stéphanois et celui de la Plaine du Forez situés à proximité l'un de

Établissements actifs à Andrézieux-Bouthéon :

- 18 en agriculture, sylviculture et pêche
- 123 dans l'industrie
- 160 dans la construction
- 811 dans le commerce, les transports et services divers
- 152 dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale

Source : Insee, CLAP au 31/12/2012

²⁴ Extrait de : Commission histoire de la commune et de ses habitants – Mairie d'Andrézieux-Bouthéon, mars 2012, « Histoires singulières pour une histoire collective », n°1, pages 6 et 7.

²⁵ Géographiquement l'appellation "bassin de la Plaine du Forez" fait référence à un bassin quasi-fermé, encadré à l'ouest et à l'est par les massifs cristallins du Forez et du Lyonnais. Le nord et le sud de la plaine sont délimités par le seuil de Neulise d'une part, les gorges de la Loire et le bassin stéphanois d'autre part.

l'autre, génèrent d'importants "déplacements pendulaires" sur le secteur, ainsi un certain nombre de bouchons les matins et soirs de semaine. Dans son étude sur les flux domicile-travail, Épures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise identifie « une logique de convergence de trois axes vers l'A72 au niveau d'Andrézieux-Bouthéon »²⁶.

Alexandre Morizon, responsable du réseau d'entreprises Acctifs, indique que le bassin de la Plaine du Forez a la particularité de concentrer des grosses entreprises (plus de 100 salariés) qui ont pu, à un moment donné, s'être implantées sur Saint-Étienne mais qui sont venues s'installer ici quand elles ont voulu s'agrandir : « la spécificité du territoire de la Plaine du Forez, c'est de retrouver des boîtes à caractère international comme Nestlé, la maison du Café, Pasquier, etc. ». Autre particularité du secteur : la présence d'un nombre important d'agences d'intérim. La commune d'Andrézieux-Bouthéon, située au cœur de ce bassin, est tout à fait caractéristique du territoire avec : ses 5 à 6 zones artisanales, ses 39 établissements actifs de 50 salariés ou plus (qui emploient près de 5 700 salariés dans la commune)²⁷, ses 16 agences d'intérim et son nombre très important d'emplois. À noter que le nombre d'emplois à Andrézieux-Bouthéon est pratiquement égal à la population résidente, plus exactement : les salariés représentent 97 % des habitants de la commune en 2011.



Entreprise des Benne Marrel
Photo prise en novembre 2014

b. Un bassin d'emploi qui tente de relever la tête face aux crises, mais propose de moins en moins d'emplois sans qualification

En dehors du contexte actuel, il est important de rappeler que l'activité du bassin de la Plaine du Forez a été pénalisée, au cours des dernières décennies, par : « les mines qui se sont arrêtées, la sidérurgie qui a coulé, le textile qui ne va pas bien », commente un ingénieur retraité d'une entreprise locale.

« Les tendances sont un peu à l'image de ce qui se passe au niveau national, ce n'est pas spécifique à Andrézieux-Bouthéon ; on a la crise du bâtiment... ».

Professionnels de Pôle emploi
Andrézieux-Bouthéon

Depuis 2008, comme au niveau national, les entreprises de la Plaine du Forez se heurtent à la crise. Pourtant, le bassin semble globalement moins fortement impacté, nous explique Monsieur Morizon. Certains secteurs s'en sortent "assez bien" comme c'est le cas des entreprises qui œuvrent dans l'agroalimentaire. Par ailleurs : « ce qui peut tirer l'entreprise vers le haut, ce sont également les innovations qu'elles ont pu développer ». À ce titre, il fait écho d'une entreprise locale de café qui a mis en place le système de capsules et voit son activité se renforcer.

Une résonance plus forte de la crise dans certains secteurs d'activités à l'échelle locale comme nationale

Pour autant, la situation est très différente d'un secteur d'activité à un autre. Les entreprises les plus impactées par la crise sont celles qui développent leurs activités sur le BTP ou le textile par exemple, qui sont donc sur des marchés très concurrentiels. « Dans le bâtiment et les BTP, grande perte de vitesse. En partie parce que les collectivités n'ont plus les moyens financiers de faire des travaux donc grosses difficultés dans les travaux publics. Ces difficultés créent des problèmes de trésorerie aux entreprises de BTP, voire des dépôts de bilan ou des licenciements », indique un professionnel d'agence d'intérim. Mais c'est la situation des PME qui inquiète encore davantage : « aujourd'hui, on a surtout beaucoup de PME-PMI qui sont en train de mourir les unes derrière les autres. Ce sont des petits ruisseaux mais le problème c'est que ces petits ruisseaux font vivre toute la région » ajoute-il. Il précise que cela devient très inquiétant parce « qu'on en parle pas ». Et pourtant, ces PME-PMI représentent une large part de l'emploi de la région. En 2013, au niveau départemental, l'industrie enregistre une baisse de 2,1 % du nombre d'établissements ; parmi les établissements perdus, 84 % sont des PME²⁸.

²⁶ Épures, 2014, « Représentation schématique des flux domicile-travail pour estimer le potentiel du covoiturage », les notes de l'observatoire déplacements, n°4.

²⁷ Source : Insee, CLAP, au 31/12/2012.

²⁸ Adel 42 – CCI Roanne Loire Nord – CCI Saint-Étienne Montbrison – Chambres des Métiers et de l'Artisanat – Elo – Épures, 2014, « Les évolutions économiques dans la Loire », les chiffres 2013.

Les freins au développement économique des entreprises locales

Les acteurs locaux, professionnels de l'emploi interrogés, reviennent sur les difficultés actuellement rencontrées par les entreprises. Ils identifient trois facteurs importants. Tout d'abord, « *les marchés, en termes d'activité, sont très fluctuants, les entreprises n'ont pas de visibilité à moyen terme* » note un professionnel d'agence d'intérim et, de ce fait, les entreprises disposent d'une trésorerie limitée. Deuxième facteur évoqué : une très forte concurrence au niveau des entreprises dans le domaine industriel : « *tout le monde se bat pour garder des activités à des prix qui sont très très bas en dépit du bon sens* ». Enfin, dernier facteur énoncé et lié aux deux premiers, les limites liées au manque de trésorerie des entreprises : « *les entreprises n'ont plus de trésorerie et une entreprise qui n'a plus de trésorerie entre vite dans des difficultés très conséquentes sur lesquelles elles vont réduire l'intérim et après, peut être, déclencher des licenciements si ce n'est pas des dépôts de bilan* ».

Les professionnels de Pôle emploi reviennent sur les difficultés liées aux recrutements dans certaines branches de métiers qui peuvent potentiellement pénaliser l'activité des entreprises : « *les tendances locales sont toujours les mêmes : certains secteurs manquent de personnels qualifiés comme c'est le cas pour la mécanique industrielle. Par exemple : les postes de caristes sont difficiles à pourvoir* ».

Des perspectives d'emploi plus faibles...

Par ailleurs, tous s'accordent sur le fait que les postes en intérim sont en baisse actuellement. Un professionnel d'agence d'intérim s'inquiète des perspectives à venir pour le département de la Loire : « *l'année 2015 sera encore pire que l'année 2014. Toutes les personnes qui sont dans le métier le savent [...] Nous sommes le baromètre des entreprises. La corporation intérim sait aujourd'hui que l'année 2015 sera très difficile* ». Il précise que si « *l'année 2013 a bien fonctionné, 2014 moyennement et 2015 va être une année très dure, un peu comme les années qui ont suivi le début de la crise économique et financière* ». Plus généralement, les professionnels interrogés nous ont fait part de leurs craintes côté entreprises et emplois malgré un léger mieux : « *nous dirons que ça s'est stabilisé. Au départ ça s'est stabilisé vraiment dans le creux de la vague, là ça a augmenté un petit peu, il y a des offres d'emplois mais on ne pourrait pas encore qualifier cela de positif. Quant à l'avenir, pour l'instant les entreprises ne voient pas à moyen terme, et je ne parle pas du long ; elles ne se projettent pas [...] On n'est pas encore dans une sortie de crise* ». Au niveau départemental, les observateurs de l'emploi relèvent effectivement : « *la diminution de l'emploi constatée en 2012 (-0,7 %) continue en 2013. La Loire enregistre, en effet, une baisse de -1,6 % (soit +3 000 emplois en moins) contre +0,2 % en Rhône-Alpes et -0,3 % en France* »²⁹. Cette dégradation économique est fortement ressentie par les professionnels et bénévoles du champ social. Ces derniers constatent une arrivée importante de "travailleurs pauvres" dans leurs structures. D'autre part, l'équipe de travailleurs sociaux de l'antenne locale du Département parle d'une accentuation de la pauvreté en lien direct avec l'absence d'emploi.

Dans ce contexte, quelle place pour les personnes les moins qualifiées dans le paysage économique local ?

La réponse est claire : leur place est de plus en plus limitée. Entre 2006 et 2011, la part de la population active Andrézienne-Bouthéonnaise ouvrière est passée de 37 % à 31 % des actifs ; quant à la part de la population ouvrière à l'emploi, elle est passée de 35 % à 28 % des actifs à l'emploi pour la commune³⁰. Pourquoi ? Plusieurs arguments sont évoqués mais le principal reste celui de l'automatisation. Le développement de la technicité a, pour la Plaine du Forez comme ailleurs, provoqué une baisse importante de besoin en main d'œuvre : « *ce qui est certain c'est qu'aujourd'hui les entreprises qui survivent, ce sont des entreprises qui s'automatisent donc ça veut dire quoi concrètement, ça veut dire que là où j'avais besoin de 20 personnes avant j'en ai plus que 10 [...] Il y a de moins en moins d'entreprises qui ont besoin d'un volume important de salariés dans la mesure où elles ont automatisé leurs unités de production pour pouvoir vendre sur des marchés à des prix bas* » explique un professionnel d'agence d'intérim. Pôle emploi revient sur cette perte d'emplois peu ou pas qualifiés : « *il ne faut pas perdre de vue que les emplois peu qualifiés dans les entreprises ont disparus. [...] Le moindre emploi on demande déjà le bac voire plus alors que c'était des emplois qui étaient tenus par des gens qui avaient un CAP ou à peine un CAP. [...] Je prends cet exemple parce*

²⁹ Idem.

³⁰ Source : Insee, 2006-2011. Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle ; dont actifs ayant un emploi.

qu'on en parle souvent mais les péages d'autoroute avant il y avait toujours une personne qui y était, souvent une personne de plus de 50 ans... Maintenant, il y a plus personne donc c'est toujours ce genre d'emploi et d'autres peu qualifiés dans les entreprises qui ont disparu ». Ainsi, au-delà de l'automatisation, le développement des exigences des employeurs est également dénoncé ; nous en reparlerons par la suite.

Concernant les réductions de besoins en main d'œuvre peu qualifiée, un ingénieur retraité d'une entreprise locale revient sur la situation de son entreprise, une multinationale. Cette entreprise, autrefois managée depuis la France (à Andrézieux-Bouthéon), est désormais pilotée depuis les États-Unis. De ce fait, certains ateliers ont été délocalisés dans d'autres pays (Allemagne, Italie, etc.). À Andrézieux-Bouthéon désormais, ils ne font « *que du standard* ». Avant la délocalisation, les effectifs se répartissaient comme suit : 150 personnes dont 50-60 commerciaux, 40-50 dans les bureaux et 40-45 personnes dans les ateliers ; en 2009, l'entreprise ne compte plus que 80 personnes à Andrézieux-Bouthéon dont 40-50 commerciaux, 30 dans les bureaux et seulement 13 en ateliers. Ainsi, les effectifs d'ateliers ont été divisés par trois.

Des métiers qui évoluent

Conséquence directe des évolutions technologiques : les métiers changent. En effet, ces évolutions ont engendré un certain nombre de licenciements et les nouveaux postes créés ne sont pas identiques aux anciens : « *il y a eu des évolutions technologiques au niveau des métiers. À un moment donné, pour être plus compétitif, les entreprises doivent se restructurer, elles licencient des personnes qui étaient adaptées à un type de machines. [...] On a toujours un décalage : ils ont été vidés par les entreprises parce qu'ils ne correspondaient plus aux exigences de la production ; ils se retrouvent sur le marché de l'emploi et on nous propose des postes avec des exigences par rapport à la productivité à la technologie qui avance, etc.* » expliquent les conseillers de Pôle emploi d'Andrézieux-Bouthéon. D'où une inadéquation de plus en plus marquée entre l'offre d'emploi sur la commune et les compétences des demandeurs d'emploi locaux. Pôle emploi s'efforce de corriger ces biais à travers notamment des actions de formation. Par ailleurs, certains secteurs et métiers manquent de personnels (comme c'est le cas des cuisiniers expérimentés, des tourneurs à fort niveau de qualification, des chaudronniers ou encore des infirmiers), « *d'où l'intérêt de "redorer" ces métiers comme cela a pu être fait à une époque vis-à-vis des métiers du BTP* » conclut Alexandre Morizon.

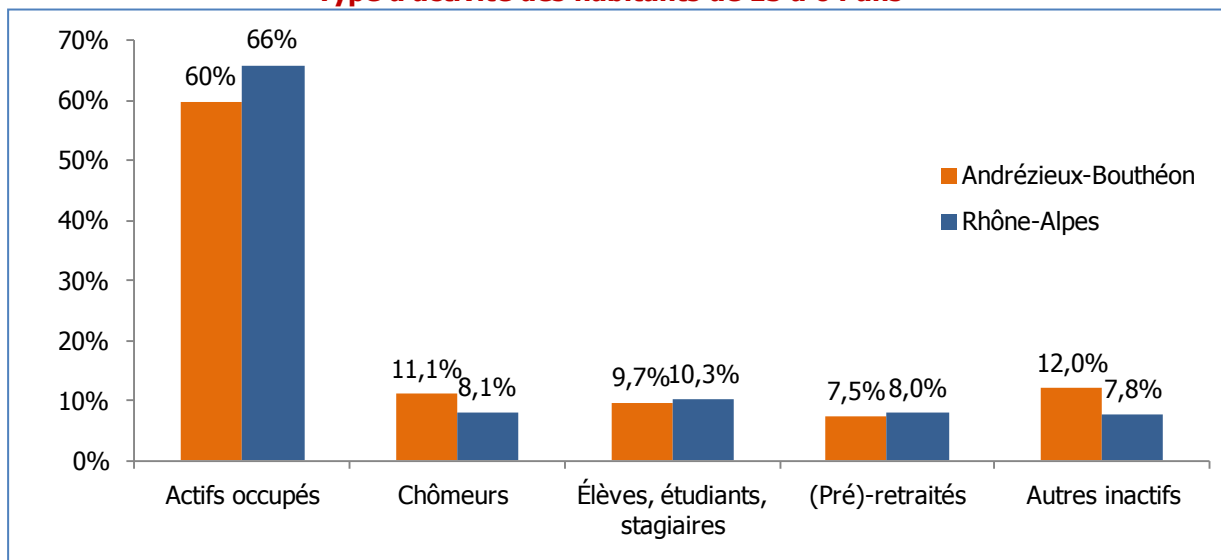
En parallèle : une présence forte de personnes sans qualification sur le territoire

Qu'en est-il du côté des qualifications des habitants actifs ? La commune d'Andrézieux-Bouthéon se caractérise par l'existence d'une part importante de population peu ou pas diplômée. Au niveau communal, la part des personnes de 15 ans ou plus non scolarisées ayant un niveau de diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges est de plus de 39 % en 2011, contre 31 % en moyenne pour les communes de Rhône-Alpes³¹. Sur le quartier de la Chapelle, le constat est encore plus net. La part des habitants non-diplômés est évaluée à près de 41 % en 2010³². Compte tenu de la baisse du nombre d'emplois potentiels peu (pas) qualifiés sur le secteur, la commune héberge donc une part moins importante de personnes à l'emploi (comparativement au niveau régional), et, à l'inverse, davantage de chômeurs et inactifs (en cours de scolarité, en (pré)-retraite ou dans d'autres situations d'inactivité : homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler, etc.). Cette spécificité d'Andrézieux-Bouthéon est visible sur le graphique.

³¹ Source : Insee, 2011. Moyenne communale réalisée pour les communes de plus de 70 habitants.

³² Source : Insee, 2010, données par Iris. Cet indicateur rapporte la population de 15 ans et plus non scolarisée et sans diplôme à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée.

Type d'activité des habitants de 15 à 64 ans



Source : Insee, recensement de la population en 2011

Pourquoi une telle implantation de personnes peu ou pas qualifiées ? Rappelons ici l'histoire de la commune avec l'installation, dans les années 60-70, de nombreuses industries sur le territoire qui ont engendré un important recours à une main d'œuvre peu qualifiée : « *les entreprises ont fait venir du personnel et petit à petit elles ont débauché [...] Toutes les entreprises, avec l'informatisation se sont automatisées, ont eu de plus en plus de matériaux techniques, de machines nécessitant moins de personnel et qui produisent autant. Cela fait que toutes ces personnes employées ont fini par se retrouver sur le carreau* » commente un ingénieur retraité d'une entreprise locale.

Le contraste "beaucoup d'emploi mais beaucoup de chômage" fréquemment énoncé par les acteurs locaux rencontrés s'explique donc par l'évolution des besoins en main d'œuvre en matière de qualifications. Mais c'est également parce que la logique communale n'est pas adaptée aux enjeux d'emploi, autrement dit : « *ce n'est pas un paradoxe car les salariés ne sont pas nécessairement habitants de la commune* » indique Alexandre Morizon du réseau d'entreprises Actifs. Le taux de chômage ne peut pas être mis directement en face du nombre d'emplois. Ainsi, si les compétences ne sont pas accessibles localement, « *on va les chercher à côté* ». De plus, la commune d'Andrézieux-Bouthéon est loin d'être enclavée : « *il y a un bon potentiel de salariés aux alentours d'Andrézieux-Bouthéon à même moins de 20 minutes* ». Lorsque nous avons échangé avec les habitants du petit café, la frustration de voir le fort potentiel d'emplois présent sur place et pourtant inaccessible est nettement apparue. En "points négatifs", ces derniers ont insisté sur le manque de travail, en particulier pour les jeunes du quartier.

Les différents constats relayés dans cette sous partie renvoient à l'impact du décrochage scolaire sur la vie professionnelle future, à l'importance de développer la qualification des jeunes, et, plus généralement, à l'intérêt d'une connexion entre système éducatif et monde du travail. Cette remarque dépasse largement le strict cadre d'Andrézieux-Bouthéon, même si elle est prégnante sur ce territoire. Sur les questions de décrochage scolaire, nous renvoyons notamment aux travaux de Mathias Millet et Daniel Thin, sociologues, qui se sont intéressés de près aux mécanismes des "ruptures scolaires" et insistent alors sur le caractère cumulatif et combinatoire des facteurs explicatifs à l'œuvre côté famille et côté école³³. Pour mieux dépasser ces difficultés, la MRIE et différents partenaires travaillent et sensibilisent, depuis plusieurs années, sur la nécessité de mettre de la cohérence entre tous les acteurs éducatifs, y compris les parents les plus éloignés de l'école, pour que tous les enfants réussissent scolairement³⁴.



École élémentaire Arthur Rimbaud – Quartier de la Chapelle
Photo prise en septembre 2014

c. Accès à l'emploi des publics peu qualifiés ou en insertion : quels enjeux ?

Dans un contexte de pénurie d'emplois pour les personnes sans qualification : quelles réalités d'accès au marché de l'emploi ? Quels leviers potentiels ?

Des exigences côté employeurs qui s'accroissent

Côté employeurs, la tendance est plutôt nette à Andrézieux-Bouthéon comme ailleurs : les exigences s'accroissent. Les professionnels interrogés localement sont unanimes sur ce point : les recrutements se font au-dessus des compétences nécessaires au poste. Sophie Receveur, référente du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour le CCAS d'Andrézieux-Bouthéon confirme : « *il y a un écart important entre ce que souhaite l'entreprise et le niveau de qualification des personnes* ». « *Par exemple les conducteurs de ligne, il faudrait qu'ils aient le bac technique pour pouvoir faire la maintenance de machines en plus de la production. Alors qu'à une époque, les personnes rentraient sans formation, elles avaient exercé pendant 20 ou 30 ans ce métier sans difficulté, et là dorénavant, il y a des exigences qui sont beaucoup plus hautes [...]. Les gens qui n'ont pas de diplôme, ont du mal à avoir une amorce sur le marché de l'emploi, puisqu'ils sont toujours exclus* » poursuivent les professionnels de l'antenne locale de Pôle Emploi.



Plan des zones industrielles
Photo prise en novembre 2014

Et parmi ceux qui présentent les compétences nécessaires, force est de constater que le choix se portera toujours sur le "haut du panier". Alexandre Morizon du réseau d'entreprises Actifs confirme qu'il va toujours y avoir une méthode de recrutement pour sélectionner les personnes qui se sont le plus vendues, les plus valorisées, comme cela est le cas pour n'importe quel poste et n'importe quelle embauche. Et les attendus en termes de recrutement se sont accrus : « *avant la crise par exemple, dans le bâtiment il n'y avait jamais besoin de CV, ça n'existait pas. On prenait en interne, on avait un gars qui tenait la route, c'est bon on le prend, ok c'est parti. Aujourd'hui, vous n'avez plus un gars du*

³³ Mathias Millet et Daniel Thin, 2005, « Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale », Editions Puf, collection « le lien social ».

³⁴ Voir notamment le rapport : MRIE, 2008, « Réflexion croisée parents-professionnels sur le décrochage scolaire » et site internet <http://www.irdsu.net/irdsu/les-projets/les-plateformes-partenariales/en-associant-leurs-parents-les-enfants-peuvent-reussir>

bâtiment qui n'a pas de CV. Il y a eu un vrai changement » commente un professionnel d'agence d'intérim. Quelle place pour les publics en insertion ?

Au-delà des qualifications professionnelles, ce sont également les compétences personnelles qui sont évaluées de près. « *Il y a des exigences de savoir être, des attendus par rapport au comportement* » précise Sophie Receveur par rapport au public RSA qu'elle accompagne. Une professionnelle d'agence d'intérim confirme que lorsqu'ils ont quelques postes à pourvoir pour les personnes sans qualification (sur des postes comme agent de production ou préparateur de commande), souvent : « *nos clients vont être davantage sensibles à un certain savoir-être ; à la qualité personnelle des intérimaires : respects des horaires, motivation, etc.* ». Madame Receveur conclut : « *il n'y a pas de travail pour ces gens-là [bénéficiaires du RSA] [...] Pour un poste sous qualifié, il y a 10 personnes et on ne va pas prendre la personne la plus en difficulté [...] Ils vont plutôt se porter sur la personne qui présente le mieux, qui sait le mieux se vendre* ».

Des salariés formés et qui ont fait leurs preuves

En particulier dans l'intérim, les salariés embauchés vont souvent être ceux qui ont déjà fait leurs preuves : « *on travaille avec le vivier de personnes déjà inscrites* » précise une professionnelle d'agence intérim. De plus, comme les perspectives d'embauche dans les entreprises sont de plus en plus restreintes, ce vivier ne se renouvelle guère ; les entreprises n'ayant pas (plus) de visibilité à moyen et long terme. Certaines agences ont d'ailleurs limité (voire fermé) leurs services aux nouvelles personnes inscrites : « *les nouvelles personnes inscrites doivent avoir un profil intéressant dans le sens où l'agence doit être en capacité de leur proposer une mission dans les 15 jours* » poursuit cette professionnelle. Il existe deux écoles vis-à-vis des nouvelles inscriptions sur des profils peu qualifiés : soit « *on ne veut pas créer de faux espoirs, on ne peut pas la prendre* », soit « *la personne a fait l'effort de faire la démarche, on prend son CV* » avec une toute petite chance que cela débouche sur quelque chose de sérieux : « *il peut y avoir des opportunités du moment qui font que la nouvelle personne peut avoir la chance de trouver quelque chose mais c'est rare* » précise un professionnel d'agence d'intérim. En somme, côté intérim si une personne peu ou pas qualifiée n'a pas travaillé avant la crise en tant qu'intérimaire et qu'elle n'a donc pas pu faire ses preuves, ses chances de trouver un travail par ce biais sont minces.

Enfin, les exigences des employeurs semblent également s'être accrues sur le plan de la formation au poste. Même si Pôle Emploi veille à encourager les entreprises à former leurs (nouveaux) salariés, force est de constater que ces derniers sont de plus en plus réticents à les mettre en place et préfèrent embaucher des salariés qui ont pu bénéficier de formations en tant que demandeurs d'emplois. Même si c'est pour des postes sans qualification « *il y a toute une méthode de recrutement en amont, sur des tests de lecture, écriture, des entretiens* » précise Alexandre Morizon. Un minimum de formation est toujours requis et si ce minimum n'est pas atteint, la personne doit se former (par le biais d'une agence d'intérim ou de Pôle emploi) si elle veut avoir des chances d'être embauchée « *les entreprises n'ont pas les moyens aujourd'hui de financer des formations au début d'une embauche* » poursuit-il. Des acteurs de l'emploi soulignent que des entreprises *a priori* en capacité de financer des formations peuvent profiter de la pression de la demande d'emploi pour bénéficier de financements publics (exemple : conditionner l'embauche d'une personne du territoire au financement de son permis poids lourds sous peine d'embaucher une personne extérieure déjà détentrice de ce permis).

« *De plus en plus souvent, les entreprises demandent une qualification ou une formation en amont de l'embauche. Elles demandent des savoirs faire tout de suite opérationnels* ».

Professionnels de Pôle emploi Andrézieux-Bouthéon

Une place du "social" dans l'emploi très mince

Les exigences en matière de disponibilité des demandeurs d'emploi se sont fortement accrues, en lien notamment avec le développement des outils de communications. Les professionnels d'agence intérim indiquent que le frein n'est pas que la personne soit en précarité ou non, mais, par exemple une absence de téléphone portable sera réhibitoire : « *on est dans un monde qui est de plus en plus réactif, de plus en plus rapide, donc forcément on le subit* ». Ils ajoutent que la question de la rapidité est encore plus prégnante pour les personnes qui n'ont pas de qualifications : « *le mail c'est plus pour les personnes plus qualifiées. Si vous voulez, si on a un peu plus de temps pour du personnel qualifié oui, on va tenter de le recontacter, mais dans les métiers dits pas qualifiés, automatiquement, c'est une question de rapidité* ». En ce qui concerne les allocataires du RSA, les liens avec les entreprises

sont quasi-inexistants et ces derniers constituent souvent un public "en bout de course", constate Sophie Receveur du CCAS.

Les passerelles et passeurs entre champ social et champ économique sont restreints ; la crise économique et financière ayant fortement contraint les efforts dans cette direction. Du côté des agences d'intérim par exemple, les effectifs de salariés se sont réduits. Dans son agence, un professionnel constate que les effectifs de personnels sont passés de 3-4 à 2 voire 3 personnes présentes au plus. Résultat : le personnel n'a plus le temps d'aller chercher les "informations sociales" ; il précise : « *on ne va pas pouvoir faire les démarches à sa place. À une époque, on pouvait se permettre de faire ce qu'on appelait l'accompagnement social : faire un CV par exemple, ce genre de choses...* ». Aujourd'hui, ces marges de manœuvre ne sont plus possibles : « *parce qu'il faut comprendre que le monde de l'entreprise c'est un monde qui n'a pas beaucoup de temps, et puis ce sont deux mondes qui ne communiquent pas forcément aujourd'hui* ».

Quels efforts sont consentis par les entreprises pour s'ouvrir aux publics non qualifiés ? Lorsque l'on questionne Alexandre Morizon sur les engagements sociaux des entreprises adhérentes au groupement Actifs, ce dernier précise que si certaines entreprises vont développer quelques actions labellisées "sociales", en particulier les grandes entreprises, celles-ci vont concerner tout d'abord le respect des lois sur l'accueil des personnes handicapées dans une entreprise, puis quelques unes vont faire des efforts pour s'intégrer dans la vie associative locale (financement d'associations locales par exemple) ou des dons de produits alimentaires créés par l'entreprise et mis à disposition dans le cadre d'événements. L'accueil de publics en difficultés est peu évoqué et rarement mis en avant.

Enfin, toujours du côté des employeurs, quelques acteurs ont évoqué la connotation négative du quartier de la Chapelle potentiellement à l'origine de discrimination à l'embauche. « *Il y a quand même une petite connotation, comme pour beaucoup de quartiers sociaux* » expliquent les professionnels de Pôle Emploi. Ces derniers font le même constat sur Saint-Étienne par rapport au quartier de Montreynaud par exemple. Ils remarquent par ailleurs que pour bénéficier d'exonération de charges fiscales, les entreprises implantées en zone franche urbaine recrutent des emplois « *à haute valeur ajoutée* », rarement des emplois peu qualifiés.

Du côté de la personne : des freins "sociaux" et organisationnels à gérer en amont

Des freins à l'accès à l'emploi peuvent exister du côté de la personne. Schématiquement, si l'accès à l'emploi n'est pas possible ou facile, c'est avant tout parce que la personne n'a pas encore pu assurer a minima ses besoins primaires. Les travailleurs sociaux de l'antenne du Département parlent de parcours « *chaotiques* ». Sophie Receveur du CCAS d'Andrézieux-Bouthéon confirme que le public RSA accueilli inscrit dans une démarche de recherche d'emploi présente d'importantes difficultés sociales : « *il y a d'autres problématiques à gérer avant l'emploi : addiction, problèmes familiaux, de logement, etc. [...] y compris ceux qui travaillent à temps partiel que l'on voit de plus en plus. Dans l'étude du budget, on voit qu'il y a de gros soucis* ». Elle explique que la part de l'accompagnement du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) voué aux démarches sociales a pris le pas sur l'accompagnement professionnel : « *la petite part de social a été inversée* » ; sous entendu : les problématiques sociales prennent une place importante dans l'accompagnement au détriment des enjeux liés directement à l'insertion professionnelle. Dans les difficultés sociales, elle fait état : de difficultés liées au budget (endettement, impayés de loyers et de charges courantes notamment et engrenage lié à ces difficultés), à la santé (santé physique et mentale, problèmes d'accès aux soins, personnes en errance psychiatrique, etc.), à des difficultés dans la situation familiale et vis-à-vis du logement (absence de logement ou logement plus adapté).

« *Les parcours de vie sont parfois tellement chaotiques qu'on avance tout doucement sur la question du projet professionnel et de l'emploi. Quand on y arrive enfin, il n'y a pas forcément en face des propositions d'emploi parce qu'on est sur un contexte de crise économique [...] Quand ça marche, ça relève très souvent de l'emploi précaire* ».

Professionnelles de l'antenne du Département

Des freins d'ordre organisationnel peuvent s'ajouter comme cela peut être le cas de la garde des enfants. Pôle emploi constate que ces difficultés sont prégnantes pour certaines familles monoparentales (en particulier dans le cadre des emplois basés sur du travail 3/8 voire 5/8³⁵), et ce, malgré les aides d'urgences en crèche et aides financières qui peuvent être mises en place. C'est également ce que nous avons pu constater dans notre étude sur l'articulation entre emploi et garde des jeunes enfants pour les familles monoparentales allocataires du RSA majoré³⁶.

Qu'en est-il de la mobilité sur le territoire ?

Question mobilité, le territoire est globalement bien desservi par les transports publics. L'intégration de la commune à Saint-Étienne Métropole (SEM) a renforcé le développement des transports publics : « depuis qu'Andrézieux est rattaché à SEM, il y a quand même plus de transport et plus de possibilité » commente Simone Momein, Présidente de l'épicerie solidaire d'Andrézieux-Bouthéon. Cette densité de transports publics est largement appréciée par les habitants. Pour faciliter l'accès à ces transports pour tous, le CCAS propose des tarifs spécifiques (tarifs solidaires mis en place par Saint-Étienne Métropole en lien et avec un soutien financier des Mairies) à certaines catégories de populations en difficultés (notamment demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la CMUC et retraités). En outre, quelques entreprises disposent d'une navette en propre qui va chercher les salariés. La commune dispose donc, *a priori*, d'un bon réseau de transport.



Ligne de Bus Stas n°37 et 38 qui desservent Andrézieux-Bouthéon

Toutefois, quatre bémols ont été évoqués. Le premier est d'ordre financier. Malgré les aides existantes, certaines personnes ne sont toujours pas en capacité de payer leurs tickets de bus, comme cela nous a été rapporté par la Mairie. Le second frein est qualifié de "psychologique" : même s'il y a un réseau bien développé, les gens ne l'utilisent pas forcément pour étendre leur recherche d'emploi. Le troisième frein concerne la desserte des transports publics. Les transports publics desservent peu les zones industrielles, par ailleurs, l'arrêt de bus proche de Pôle emploi a été récemment supprimé. Enfin, le dernier frein est lié aux horaires de travail en 3/8 et 5/8 que beaucoup d'entreprises locales ont adopté : « à Andrézieux-Bouthéon pour trouver facilement du travail quand on n'est pas qualifié, il faut avoir une voiture parce qu'il y a les 3/8 et les 5/8. [...] Je connais plusieurs personnes qui ont trouvé du travail à Andrézieux-Bouthéon très facilement parce qu'elles ont une voiture, parce qu'on les appelle à 6h, elles viennent tout de suite... Quelqu'un qui n'a pas de moyen de transport, il ne peut pas faire ça. Les transports en commun ne sont pas adaptés à cela pour le moment » précise Véronique Mourlevat du service politique de la Ville. « Les gens ont oublié le vélo. Donc ça veut dire que si les gens n'ont pas de moyens motorisés ou qu'ils ne trouvent pas un travail qui colle en termes d'horaires, ils n'iront pas » poursuit un professionnel d'agence d'intérim. Du côté de l'agence, cette dernière ne peut pas se permettre d'embaucher quelqu'un qui ne peut pas se rendre disponible comme l'entreprise le souhaite. Revient ici l'enjeu de disponibilité immédiate déjà évoqué vis-à-vis du mode de contact. D'où l'intérêt de disposer d'une voiture, ce qui renvoie également à la question du financement du permis de conduire, sans compter l'achat, l'assurance et l'entretien du véhicule.

Ainsi, le retour à l'emploi n'est pas toujours jugé avantageux en raison des différentes dépenses engendrées : coût de transport, coût de garde et perte des avantages liés aux minima sociaux. Les effets dés-incitatifs du système de calcul du chômage vis-à-vis du retour à l'emploi évoqués peuvent également constituer des éléments explicatifs. Un habitant rencontré au petit café confie qu'« il est aussi parfois difficile de retourner au travail » sans s'étendre davantage sur le pourquoi.

³⁵ Organisation d'horaires de travail par roulement de 8h consécutives y compris le week-end.

³⁶ MRIE, 2014, « Familles monoparentales en situation de précarité : quelle(s) articulation(s) entre emploi et garde des jeunes enfants ».

Dans ce contexte, quels outils et leviers actionner ?

Des stratégies existent et se développent pour contrer les difficultés d'accès à l'emploi des publics en insertion. Nous reprendrons ici ceux qui nous ont été évoqués par les acteurs locaux.

Gommer les exigences de qualifications

Le premier outil présenté joue sur les exigences accrues des employeurs en matière de qualifications et tente de les gommer. Il s'agit du mode de recrutement mis en place par Pôle emploi et intitulé la méthode de recrutement par simulation. Le recrutement proposé ne tient pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme mais des capacités réelles et nécessaires pour réaliser le travail. Pour ce faire, une batterie de tests permet d'évaluer les potentiels nécessaires à l'emploi.

La méthode de recrutement par simulation

Développée par Pôle emploi, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) permet d'aborder autrement le recrutement en ne tenant pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme. Fondée sur les habiletés nécessaires pour occuper un poste de travail, la MRS consiste à repérer l'ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail lors d'analyses de postes en entreprise puis à construire des exercices permettant de les évaluer chez les candidats. Ces exercices reproduisent par analogie le poste de travail et mettent donc les candidats en situation de démontrer concrètement leur capacité à tenir ce poste.

Extraits du site internet de Pôle Emploi

L'équipe locale de Pôle emploi utilise cette méthode à Andrézieux-Bouthéon et constate la pertinence de cette dernière : « *il y a des compétences personnelles – savoirs être ou savoirs faire – qui sont inhérents aux personnes (exemple : savoir calculer, être très observateur, etc.). [...] c'est pas la peine de recruter des CAP ou des Bac, on peut très bien trouver des personnes qui ont le potentiel pour les adapter à ce poste-là* ». Localement, l'outil fonctionne bien avec ceux qui se prêtent au jeu, en particulier des grandes entreprises.

Développer la formation et l'adaptation aux réalités du monde de l'entreprise

D'autres outils ont été présentés cette fois-ci pour rapprocher les candidats potentiels des exigences des employeurs en matière de formation et d'adaptation à l'environnement de l'entreprise. Pour développer les qualifications de façon très concrète, Pôle emploi a développé la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle. Il s'agit de mettre en place une formation de préparation à une prise de poste.

La préparation opérationnelle à l'emploi individuelle

Vous sollicitez Pôle emploi pour un recrutement : un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins douze mois, contrat à durée indéterminée (CDI). Votre conseiller a diagnostiqué avec vous la difficulté de trouver un candidat correspondant exactement au profil du poste.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle permet la mise en place d'une formation de préparation à cette prise de poste. La POE individuelle permet de résorber efficacement l'écart entre les compétences du candidat que vous retenez et les compétences requises par le poste. Elle finance tout ou partie des frais que vous engagez pour une formation réalisée en interne ou en organisme extérieur.

Extraits du site internet de Pôle Emploi

Localement, Alexandre Morizon du réseau d'entreprises Actifs constate que les entreprises apprécient la préparation opérationnelle à l'emploi, parce qu'elle permet de tester les candidats en situation réelle. « *Les entreprises participantes à cette action sont généralement très satisfaites* » précise-t-il. Plus généralement les acteurs insistent sur le fait que l'accès aux formations pour les personnes les moins qualifiées doit se renforcer. À l'occasion d'une réunion publique sur le quartier de la Chapelle, la Mairie explique que la priorité numéro 1 est l'emploi ; elle précise : « *il y a une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur Andrézieux-Bouthéon. Il faut améliorer la formation proposée sur le territoire mais aussi expliquer les codes de l'entreprise aux populations* »³⁷. Du côté des jeunes, Françoise Rolhion de la Mission Locale d'Andrézieux-Bouthéon constate effectivement que les liens avec les entreprises ne sont pas suffisamment développés en amont de la qualification, c'est-à-dire vis-à-vis de la sensibilisation aux comportements en entreprises, la connaissance de l'environnement

³⁷ Réunion publique, la Chapelle, 23 septembre 2014.

de travail, etc. : « pour familiariser ces deux mondes complètement différents, il faut permettre aux publics de rencontrer des chefs d'entreprise qui ont des besoins mais aussi cette envie de transmettre des savoirs, afin que ces derniers repèrent que les compétences, elles peuvent aussi se trouver en bas des immeubles, et également développer des compétences, ouvrir à d'autres postes de travail plus qualifiés ». D'où l'idée du parrainage jeunes (de la Chapelle)-employeurs que plusieurs acteurs locaux d'Andrézieux-Bouthéon souhaitent développer comme c'est le cas de Aïda Laudicina, chef de service pour l'ADSEA, qui précise : « je serais plutôt d'avis qu'on fasse du parrainage, qu'on utilise les entreprises du secteur comme des entreprises support à des stages rémunérés, à du compagnonnage, œuvrer vraiment à l'accompagnement des enfants jusqu'à un diplôme, quelle que soit la qualification, mais sans pour autant leur donner un CDI, parce que pour moi ce n'est pas ça aider un enfant à grandir, je pense que c'est l'éduquer, bien l'accompagner mais pas tout lui donner ». Des dispositifs de parrainage entre jeunes diplômés et professionnels existent, comme c'est le cas de celui mis en place par le Département de la Loire³⁸, reste à savoir si ces dispositifs sont en capacité de proposer des actions aux jeunes non diplômés et de permettre également un accompagnement vers l'acquisition de qualifications.

Renforcer les dispositifs spécifiques et l'accompagnement des publics

Le troisième type d'outils ou pistes évoqués pour améliorer l'accès à l'emploi des publics en insertion concernent des dispositifs spécifiquement pensés pour les accueillir. Du côté des jeunes toujours, les chantiers éducatifs sont fortement appréciés par ceux qui les organisent. La Mairie propose chaque année des chantiers pendant les vacances scolaires. Ces derniers sont ouverts à tous les jeunes. Ils sont orientés et/ou encadrés par des éducateurs de l'ADSEA³⁹ et des employés municipaux. En 2014, 1 783 heures dont 1 483 ont été cofinancées avec le Département, ce qui est très important par rapport à la taille de la ville. Brigitte Marty, adjointe au Maire explique que l'intérêt est de découvrir le monde du travail en faisant une action, « c'est un pied à l'étrier [...] C'est aussi une occasion de rendre acteur les jeunes dans la cité ». L'intérêt est également porté sur l'échange entre des municipaux et des jeunes qui ont une image différente de la ville et de leur cadre de vie. Pour préciser, Véronique Mourlevat, du service politique de la Ville donne l'exemple concret de chantiers éducatifs mis en place à l'occasion de la fête de la courge en octobre. À cette occasion, des jeunes sont embauchés pour faire le service : « la fête de la courge à Andrézieux-Bouthéon c'est un peu une institution. Elle se déroule au château, donc c'est quand même une prestance, des couleurs, quelque chose qui attire beaucoup de gens de l'extérieur. Et d'avoir des jeunes, suivis par des éducateurs de la Sauvegarde 42, qui sont là pour le service (puisque des gens s'inscrivent pour des repas), c'est quelque chose. Pour les éducateurs de prévention, cela signifie que les jeunes à ce moment là ont un rôle, on attend d'eux quelque chose ». Le chantier éducatif est aussi et surtout un « vrai travail » : « nous, la Mairie, on attache beaucoup d'importance à cela. On ne va pas faire peindre une barrière qu'on va repeindre d'une autre couleur deux mois après. Il y a un salaire derrière, donc on attend un résultat ». Dans cette optique, les éducateurs de l'ADSEA insistent sur l'intérêt de développer l'apprentissage et la formation rémunérée.

« Il y a des choses qui sont en panne sur le territoire et bien souvent, les enfants pensent que ce sont eux qui sont en déficit [...] je pense que ce que pourrait apporter la force économique du territoire, c'est un véritable réseau social, éducatif et d'accompagnement qui serve aux jeunes ».

Aïda Laudicina, ADSEA

³⁸ Opération parrainage des jeunes diplômés. Pour plus d'information, se référer au site internet www.loire.fr

³⁹ Association engagée dans des actions à caractère social, éducatif et thérapeutique.

Côté adultes, les acteurs ont fait état des structures d'insertion par l'activité économique⁴⁰ présentes sur le territoire. Sur le secteur, Pôle emploi compte 7 structures de ce type. Les professionnels de Pôle emploi expliquent que les sorties de personnes ayant travaillé dans des structures de l'insertion par l'activité économique ne sont pas toujours évidentes, même si ces dispositifs restent de bons outils pour travailler les difficultés sociales. Les biais évoqués sont de différents ordres. Tout d'abord au niveau de la sortie possible, il n'y a pas d'entreprises équivalentes, c'est-à-dire qui nécessitent les mêmes compétences, dans le secteur privé (exemple : beaucoup de structures IAE dans le maraîchage, peu d'emplois privés dans ce secteur localement). Ensuite, est pointé le manque d'entreprises d'insertion, « *ultime but dans l'insertion professionnelle* » ; pour le moment, il n'y en a qu'une sur le bassin (les autres sont sur Saint-Étienne). Enfin, le temps trop court proposé aux personnes en insertion est évoqué, en écho à l'importance des difficultés rencontrées par ces publics : « *ce sont des gens qui ont un cumul de difficultés : problématiques de langues, problèmes de transports, des problèmes d'addiction énormément ou des gens qui ont perdu le rythme de travail, qui sont complètement déphasés [...]. Ce n'est pas en 6 mois que l'on peut les remettre dans la bonne direction* ». Malgré ces biais, ces dispositifs constituent des leviers remarquables pour nombre de personnes.



Flyer de structures d'IAE présentes à Andrézieux-Bouthéon

Inventer, innover, ambitionner !

Les derniers outils dont il a été question concernent des enjeux plus globaux et divers. Pôle emploi évoque des cas isolés mais toutefois révélateurs d'entreprises qui se sont ouvertes aux demandeurs d'emploi ainsi que quelques « *retours en arrière positifs* » sur certaines décisions prises par le passé (exemple des postes de gardiens d'immeuble dans les quartiers sociaux). Lors de sa réunion publique sur le quartier de la Chapelle, Saint-Étienne Métropole sensibilise à l'intérêt de l'entrepreneuriat dans les quartiers. Pour répondre aux difficultés de garde des familles monoparentales, des acteurs locaux ont inventé une étude-action qui s'appuie sur la mise en place d'actions solidaires entre familles. Enfin, pour les Missions Locales, Françoise Rolhion apporte un message ambitieux et porteur vis-à-vis des jeunes que l'on pourrait élargir à tous publics : « *ils ont tous des compétences, c'est là qu'il faut insister [...]. Dans notre travail, on a cette possibilité là, c'est des révéler des talents, c'est de partir de rêves de gosse, qu'ils ont depuis bien longtemps refoulés. Pourtant, c'est bien de là qu'ils redeviennent acteurs et non simplement agents subissant leurs parcours scolaires* ».

Au-delà de ce que nous ont confié les acteurs locaux et au-delà de la stricte réalité d'Andrézieux-Bouthéon, les difficultés notamment morales vécues par les personnes en recherche d'un emploi ainsi que la performance de notre système économique serait probablement confortée par un changement de regard, de la société toute entière, sur "le chômeur" et plus généralement le "pauvre". C'est ce que nous invite à faire ATD Quart Monde dans son ouvrage sur « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté »⁴¹ et qui explique que : « plus la crise économique se prolonge, plus elle est présentée comme le résultat d'une compétition où les plus forts s'en sortent grâce à leur mérite et les plus faibles plongent à cause de leurs défauts. Les pauvres se voient ainsi convoqués au tribunal de l'opinion publique : s'ils sont pauvres, ce serait « *de leur faute* » ». Vis-à-vis du travail, l'ouvrage apporte une nouvelle lecture et des données objectives qui contrecarrent les idées reçues suivantes : « *les pauvres ne veulent pas travailler* », « *si l'on veut travailler, on trouve* » et « *il y a 200 000 à 400 000 offres d'emploi non pourvues* ».



⁴⁰ Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent d'offrir une deuxième chance à des personnes en difficulté sociale ou professionnelle en couplant un contrat de travail avec un accompagnement individualisé dans le cadre d'une activité économique (définition de la Direccte).

⁴¹ ATD Quart Monde, 2014, « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté », Les éditions de l'atelier.

3. Contradiction sociale : une ville riche où vivent de nombreux habitants pauvres

Le dernier contraste sur lequel nous nous attarderons dans cette publication concerne les aspects "sociaux" propres aux habitants et à la commune. Andrézieux-Bouthéon est effectivement une commune riche (cf. tableau ci-dessous), en partie du fait de l'implantation forte d'entreprises sur son territoire. Elle héberge, par ailleurs, une population aux revenus très disparates, dont une part non négligeable de personnes pauvres concentrées sur le quartier de la Chapelle. C'est ce que nous proposons d'approcher dans les pages qui suivent. Seront également étudiées les incidences de ce contraste social sur le vécu des habitants les plus pauvres et les moyens et leviers mis à disposition par le territoire pour pallier la pauvreté.

Pour commencer, quelques mots sur la richesse de la commune et les inégalités de revenus de ses habitants.

Un budget communal conséquent

Comme nous avons pu le constater dans la partie précédente, la commune héberge un nombre important d'entreprises, dont des multinationales. Elle bénéficie également de l'implantation d'infrastructures à fort développement touristique, comme c'est le cas du château de Bouthéon.

Ainsi, comparativement à la population locale, le budget communal de la ville d'Andrézieux-Bouthéon est conséquent. En 2013, la commune affiche un total de produits de fonctionnement⁴² de 27 millions d'euros. Si l'on rapporte cette somme par habitant, cela équivaut à 2 760 €, soit un montant entre 1,6 et 3 fois supérieur à celui enregistré sur Saint-Étienne, Lyon ou les autres communes périurbaines étudiées par la MRIE (cf. tableau ci-contre).

Produits communaux de fonctionnement par habitant sur l'année 2013

Ambérieu-en-Bugey	1 041 €
Loriol	1 197 €
Lyon	1 295 €
Saint-Étienne	1 665 €
Andrézieux-Bouthéon	2 760 €

Source : données recueillies sur le site internet de Collectivités-locales.gouv.fr

Des disparités de revenus entre habitants

Richesse de la commune, certes. Mais richesse de certains de ces habitants également. Le mot « *inégalité* » est fréquemment revenu dans nos échanges avec les acteurs. La lecture des statistiques sur les revenus des habitants en atteste. En 2011, les 10 % des ménages Andréziens-Bouthéonais les plus riches ont des revenus minimum 6,1 fois plus élevés que le montant maximum de revenu des 10 % des ménages les plus pauvres. Le ratio est seulement de 5,9 sur la Loire ; il est, à l'inverse, plus marqué en Rhône-Alpes (6,4). Même constat si l'on s'intéresse à l'écart-type des revenus fiscaux des ménages ou l'écart interquartile⁴³ en 2011 : Andrézieux-Bouthéon occupe une situation intermédiaire traduisant une inégalité de revenus des habitants moins marquée qu'en Rhône-Alpes mais plus marquée que dans la Loire. Comment ces inégalités évoluent-elles dans le temps ? L'analyse de l'évolution du rapport inter-décile entre 2006 et 2011 rend compte d'une aggravation des inégalités. Et, cette aggravation est plus nette au niveau communal qu'au niveau départemental et régional⁴⁴.

Les inégalités de revenus à travers l'analyse des déciles de revenus

10 078 € de revenu maximum pour les 10 % des ménages les plus pauvres

61 933 € de revenu minimum pour les 10 % des ménages les plus riches

Soit **6,1** de rapport inter-décile

Insee,
revenus fiscaux localisés des ménages. 2011

⁴² Les produits de fonctionnement proviennent : de la fiscalité directe locale (notamment taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe professionnelle jusqu'en 2009), la compensation-relais pour 2010, des recettes fiscales indirectes (taxe sur les cartes grises, taxes additionnelles aux droits de mutation, taxe sur les permis de conduire...), des dotations versées par l'État, des ressources d'exploitation des domaines et des produits financiers – définition de l'Insee.

⁴³ Différence entre le revenu minimum du quart de la population la plus riche et le revenu maximum du quart de la population la plus pauvre.

⁴⁴ Le rapport inter-décile des revenus fiscaux des ménages a augmenté de 0,3 au niveau départemental et régional et de 0,5 au niveau communal.

a. Des habitants touchés par une pauvreté qui s'accroît

Andrézieux-Bouthéon est surexposée à la pauvreté. C'est en effet ce qui ressort de la lecture de quelques indicateurs de mesure de la pauvreté présentés dans le tableau ci-après. La médiane du revenu fiscal des ménages⁴⁵ y est effectivement 800 € inférieure à celle enregistrée dans la Loire, et 2 800€ inférieure à celle de Rhône-Alpes. Les écarts sont encore plus nets sur le premier décile de revenu⁴⁶. À savoir que le premier décile est le revenu en-dessous duquel se trouvent les 10 % des ménages les plus pauvres. En ce qui concerne les ménages non imposables, ils ne sont pas plus nombreux à Andrézieux-Bouthéon que dans la Loire (voire légèrement moins nombreux), mais par contre bien plus nombreux qu'en Rhône-Alpes. Ces données peuvent également être croisées avec certaines statistiques déjà exposées dans la partie précédente, en particulier celles relatives à l'inactivité et au chômage (cf. p. 21-22).

Quelques indicateurs de mesure de la pauvreté – année 2011

	Andrézieux-Bouthéon	Loire	Rhône-Alpes
Médiane du revenu fiscal mensuel par UC ⁴⁷ et par an	17 221 €	18 018 €	20 062 €
Premier décile de revenu déclaré par UC et par an	6 284 €	6 982 €	7 760 €
Part des ménages fiscaux non imposés	43,3 %	43,5 %	37,5 %

Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages, 2011.

Ainsi, la commune souffre d'un ancrage relativement prononcé de la pauvreté. Si certains acteurs rencontrés ne perçoivent pas de surexposition de la commune à la pauvreté, la plupart en ont conscience et nous en ont fait part. Les situations relatées concernent fréquemment les habitants du quartier de la Chapelle et du foyer situé à proximité, quartier qui, comme nous l'avons mis en évidence dans la première partie est un lieu de concentration importante de pauvreté. Nous décrirons plus en détails la situation et les enjeux propres à ce quartier dans la sous partie suivante (cf. partie 3.b p. 36).

Une pauvreté qui s'accroît

Quelle évolution de la pauvreté à Andrézieux-Bouthéon ? Les acteurs rencontrés s'accordent sur une globale dégradation de la situation, soit une pauvreté qui se développe sur le territoire. L'antenne locale des Restos du Cœur enregistre une augmentation du nombre de demandes au cours des 10 dernières années. De plus, ces deux dernières années, les collectes ont été moins rentables, « *signe d'une diminution des potentialités pour tous* », ajoute une bénévole de l'association. À l'épicerie solidaire, chaque personne accueillie fréquente la structure dans le cadre d'un projet personnel qui se concrétisera grâce aux économies réalisées via l'épicerie (exemple : achat d'un appareil électroménager, aide à la formation, financement de vacances ou encore régularisation de factures). Or, Simone Momein, Présidente de la structure constate que désormais le projet est souvent alimentaire : « *dernièrement, on se rend compte que le projet c'est simplement de se nourrir. Il y a des gens qui n'ont pas du tout de dette, mais une fois qu'ils ont tout payé, il n'y plus rien. On pense particulièrement aux retraités* ».

Les professionnels de l'agence Loire Habitat (principal bailleur social de la commune) observent également une paupérisation, en particulier ces 3 ou 4 dernières années sur le quartier de la Chapelle. Les allocataires de la Caf attendent, souvent, le dernier moment pour solliciter de l'aide en cas d'impayés de Loyers, expose Laurence Brottes. Côté institutions, les professionnelles de l'antenne locale du Département confirment l'augmentation de la pauvreté sur le territoire : « *les habitants ont perdu du pouvoir d'achat, le coût de la vie a augmenté* ». De fait, elles précisent que les demandes d'aides financières ont crû, en particulier celles en lien avec le logement : « *depuis 1 ou 2 ans, les aides financières portent davantage sur des frais de logement : loyer, paiement de facture de fluides ou toutes charges liées au logement* ».

⁴⁵ Montant du revenu fiscal qui divise la population des ménages en deux : une partie touche plus que ce revenu, l'autre moins.

⁴⁶ Les Andréziens-Bouthéonais disposent d'un revenu médian égal à 96 % du revenu médian départemental (et 86 % du revenu médian régional) ; ils disposent d'un premier décile égal à seulement 90 % du premier décile départemental (et 81 % du premier décile régional).

⁴⁷ Unités de consommation.

Ainsi, les dépenses alimentaires sont payées en priorité, au détriment du reste, alors qu'auparavant les ménages parvenaient plus facilement à se nourrir et régler leurs factures : « *auparavant ils avaient plus la possibilité, en faisant attention, d'assumer peut être les deux. Maintenant ce qui est une réalité, c'est que quelqu'un qui est au Smic ne vit pas ; il ne peut pas payer ses charges, son loyer, etc.* ». Elles ajoutent que la couverture maladie complémentaire semble de plus en plus délaissée, car trop onéreuse. Enfin, Françoise Rolhion de la Mission Locale fait état de dossiers de fonds d'aide aux jeunes de plus en plus nombreux et d'un quotient familial en baisse. Toutefois, comme le précise Madame Rolhion : « *ce n'est pas typique à Andrézieux-Bouthéon, ça se paupérise de partout* ».

Évolution du premier décile de revenu des ménages fiscaux entre 2006 et 2011

+0,4 % Andrézieux-Bouthéon
 +7 % Loire
 +9 % Rhône-Alpes

Insee-DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Effectivement, l'accentuation de la pauvreté est un phénomène régional et c'est ce que nous mettons en évidence dans nos précédents dossiers pauvretés, précarités, exclusions⁴⁸. Mais la paupérisation semble plus forte sur cette commune. Si l'on en reste à l'analyse des indicateurs de revenus fiscaux des ménages, il s'avère qu'Andrézieux-Bouthéon a connu, au cours des 5 dernières années, une situation plus pénalisante. Globalement, la valeur médiane des revenus fiscaux des ménages a augmenté de seulement 9 % à Andrézieux-Bouthéon, contre 11 % dans la Loire et 12 % en Rhône-Alpes entre 2006 et 2011. La différence est encore plus nette si l'on s'intéresse aux populations les plus modestes, à savoir les ménages dont les revenus sont en dessous du premier décile. En effet, la valeur du premier décile de revenus fiscaux des ménages a évolué de seulement 0,4 % à Andrézieux-Bouthéon, soit 18 à 23 fois moins que dans la Loire et en Rhône-Alpes.

Effets migratoires sur la paupérisation : le Forez-Montbrisonnais, territoire d'accueil d'accession "sociale" à la propriété ?

Pourquoi le territoire se paupérise-t-il ? Plusieurs arguments peuvent être avancés dont celui de la paupérisation des "locaux". À ce sujet, rappelons que la crise économique et financière a renforcé les difficultés d'insertion professionnelle, en particulier pour les personnes les moins qualifiées fortement implantées sur le territoire (cf. partie 2, p. 21). D'autres explications peuvent être envisagées dont celles des flux migratoires qui, soit du fait de départs de populations aisées, soit du fait d'arrivées de populations pauvres (ou en voies de le devenir), peuvent expliquer une part de la paupérisation. C'est sur cette dernière approche que Laurence Brottes nous livre son analyse. Madame Brottes est responsable de l'agence Caf du Forez-Montbrisonnais, elle est régulièrement en charge de coordination de travaux de diagnostics et repérage d'actions menés par son équipe pour promouvoir le développement des territoires et la promotion des habitants. Cette dernière propose une entrée plus large que la simple commune d'Andrézieux-Bouthéon, entrée qui nous permet de situer la commune par rapport au secteur géographique d'implantation à savoir le Forez-Montbrisonnais⁴⁹. Elle précise tout d'abord que le secteur du Forez-Montbrisonnais a accueilli beaucoup de nouveaux arrivants à partir des années 1980 : « *il s'agissait souvent de Stéphanois qui venaient s'installer ici en accédant à la propriété* ». Ce mouvement s'est accentué ces 10 dernières années. Aujourd'hui, « *le secteur du Forez-Montbrisonnais héberge deux fois plus d'allocataires d'une aide au logement liée à l'accession à la propriété*⁵⁰ que le reste du département : presque 20 % contre 10 à 11 % dans la Loire ». Sans qu'ils soient nécessairement considérés comme pauvres au sens de l'Insee, ces ménages peuvent connaître une fragilité financière. La Caf s'interroge fortement vis-à-vis de l'accompagnement des nouveaux accédants à la propriété qui ont beaucoup sollicité le service social de la Caf il y a 4 à 7 ans en arrière : des couples à deux SMIC qui « *rêvaient d'accession à la propriété, mais se sont vite retrouvés en difficultés financières pour n'avoir pas mesuré la globalité de ce que cela impliquait après* » et ce, pour diverses raisons : la nécessité d'avoir deux voitures et de devoir emmener les enfants régulièrement à l'école et aux activités, un coût de construction au-delà des budgets prévus (aménagements des extérieurs non anticipés par exemple), une taxe foncière peu ou pas anticipée, des charges de copropriété sous-évaluées et parfois un crédit à la consommation réalisé sur des ambitions d'installation, qui a potentiellement vite déstabilisé la situation du ménage. Toutefois, depuis trois ou quatre ans, le nombre de ces sollicitations s'infléchit.

⁴⁸ Voir notamment : MRIE, 2014, « Pauvretés, précarités, exclusions », partie 1.

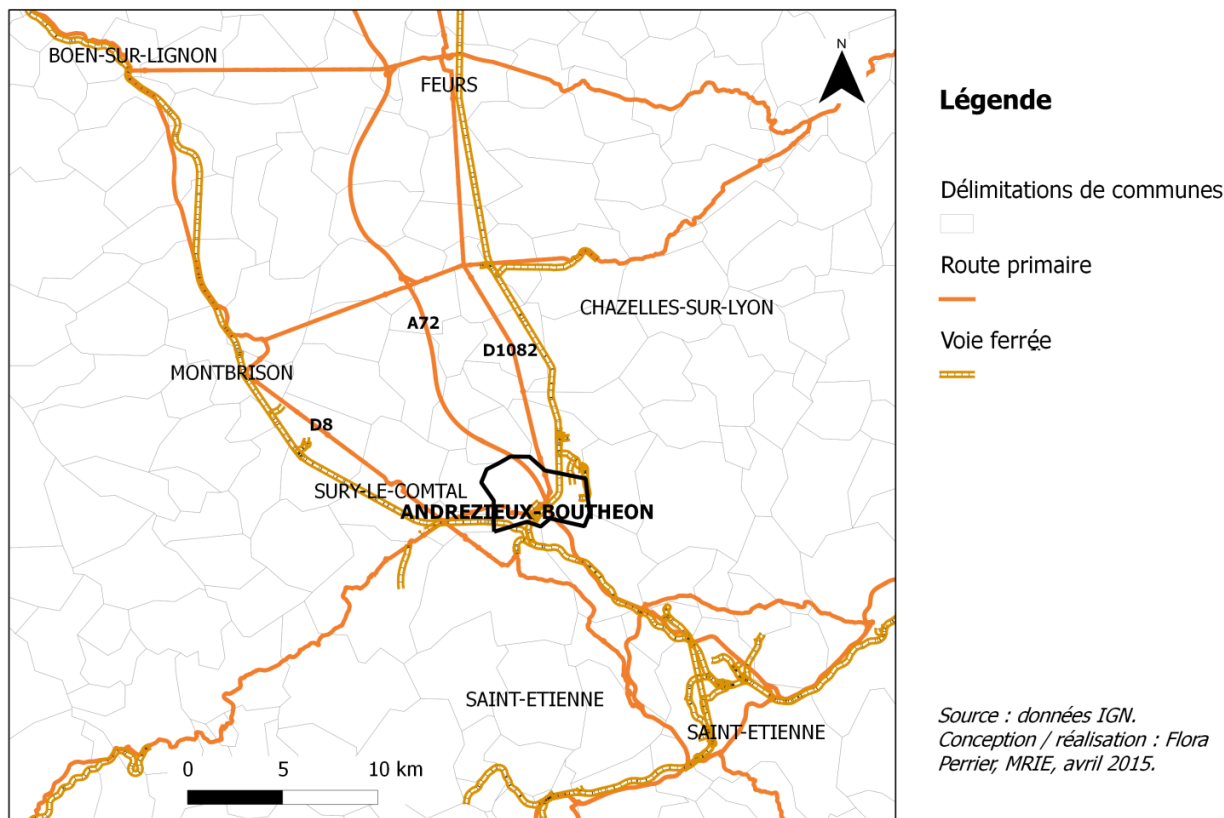
⁴⁹ Le Montbrisonnais-Forez est un des 4 secteurs géographiques de la Loire définis par la Caf. Ce dernier héberge environ 180 000 habitants et couvre diverses communes dont Andrézieux-Bouthéon.

⁵⁰ L'aide à l'accession à la propriété est versée aux propriétaires en cours de remboursement d'emprunt.

Une organisation spatiale de la pauvreté autour d'axes routiers

Les secteurs géographiques qui ont connu et connaissent encore une forte évolution de la population précaire (de par l'arrivée de nouveaux habitants notamment Stéphanois) sont, pour la majorité, situés aux abords des deux routes départementales D8 (direction Montbrison) et D1082 (direction Feurs) qui s'ouvrent au nord-ouest de Saint-Étienne : « *il semble que les populations précaires restent concentrées autour de ces deux axes routiers, alors que les ménages plus aisés s'en éloignent plus facilement. Les terrains y étaient et y sont moins chers que plus au nord (secteur de Saint-Galmier notamment) ; le chômage y est assez important, la pauvreté plus marquée. D'une ville à l'autre, le prix de l'immobilier fluctue fortement* » renchérit Madame Brottes. Ainsi, certaines villes et secteurs géographiques sont plus fortement marqués par la pauvreté, d'autres beaucoup moins. La ville de Sury-le-Comtal située à 7 km au nord-ouest d'Andrézieux-Bouthéon est un exemple de commune particulièrement marquée et parfois mal perçue : sur cette commune, un projet immobilier de construction de 400 maisons à bas coût a vu le jour il y a deux ans, ce qui, pour une ville de 3 000 à 4 000 habitants n'est pas neutre. Ce projet « *attire une population d'accédants précaires [...] sur des terrains tout petits. L'ancien Maire de Sury me disait "ce sont des HLM horizontales", cette grande proximité pourrait nuire au bien vivre ensemble* ». D'autres acteurs ont fait état de l'« *image négative* » de la commune ainsi qu'un « *habitat privé très ancien et partiellement en mauvais état, avec un besoin de réhabilitation* ». À noter que la Caf a mené un travail de diagnostic poussé sur cette commune qui a débouché en février 2014 sur l'agrément d'un centre social. Les autres communes citées comme particulièrement touchées par la pauvreté sont : Chazelles-sur-Lyon et Boën. Sur Boën et les communes rurales en cours de précarisation, « *on remarque que les centres-bourgs se précarisent et autour on reste quand même sur des populations un peu plus aisées* » poursuit Madame Brottes. Et, « *dans les coins reculés, les gens ne demandent rien* », renchérit une bénévole d'association.

Implantation de la commune d'Andrézieux-Bouthéon



Dans ce contexte, la ville d'Andrézieux-Bouthéon apparaît plutôt épargnée, mais Madame Brottes apporte une nuance : « *la ville d'Andrézieux-Bouthéon est une des villes les plus riches du département et du secteur mais les habitants ne sont pas du tout parmi les plus riches* ». En ce qui concerne les territoires plus épargnés, les professionnelles de l'antenne locale du Département précisent que la crise économique et financière a précarisé plus fortement les secteurs géographiques les plus privilégiés : « *il me semble, qu'en 2008 quand il y a eu la crise, il s'est passé vraiment quelque chose de visible dans notre activité ici. Les zones où il y avait déjà des minima sociaux ont été moins impactées par cette crise que les zones où il n'y en avait pas* », ce qui ne veut pas dire que la pauvreté se soit dissipée dans les territoires où celle-ci est ancrée depuis longtemps.

Les nouveaux visages de la pauvreté

Toujours en écho aux tendances régionales, le profil des personnes touchées par la pauvreté s'élargit.

Tout d'abord, les acteurs Andréziens-Bouthéonais ont insisté sur l'apparition et le développement des sollicitations provenant de personnes qui travaillent. L'épicerie solidaire accueille une majorité d'actifs occupant des "emplois précaires", soit « *des petits contrats, CDD ou intérim* » précisent les responsables de la structure ; ce qui est en phase avec les spécificités des emplois locaux évoquées précédemment (cf. partie 2). Les professionnelles du CCAS et de l'antenne locale du Département confirment qu'elles reçoivent de plus en plus de travailleurs pauvres : « *des gens qui avant, bon an mal an, s'en sortaient parce qu'ils travaillaient et qui là n'y arrivent plus du tout* ». Même remarque du côté de la Caf : le service social rencontre de plus en plus de « *salariés pauvres* » et fait état d'un nombre croissant d'allocataires au chômage partiel ou disposant de moins d'heures de travail depuis 3 ou 4 ans. Dans le même temps, Laurence Brottes de la Caf de la Loire atteste d'une accentuation prononcée du recours au RSA activité sur le secteur, qu'elle interprète comme un indicateur de la montée en charge des difficultés financières pour ces ménages en emploi précaire. De fait, la Caf fait état d'une augmentation de plus de 6 % du nombre d'allocataires du RSA activité entre mars et juin 2014 sur le secteur géographique comprenant Andrézieux-Bouthéon (contre + 4,5 % pour l'ensemble du département). Les difficultés financières des travailleurs pauvres se répercutent également sur les loyers, en témoigne Christine Viricel de l'agence Loire Habitat : « *on voit fleurir des situations qui n'existaient pas avant [...] On voit arriver des gens qui travaillent, qui gagnent le minimum et qui ont des difficultés à payer. Des gens qui viennent tout timidement dire "je ne peux pas payer mon loyer". Des gens qu'on ne voyait pas avant, des gens qui fonctionnaient normalement* ».

Il est ensuite question de la paupérisation des retraités. Ce phénomène est relaté par plusieurs acteurs dont les Restos du Cœur et le CCAS qui évoquent des situations d'endettement chez certaines personnes. Également celles « *qui ont une retraite mais n'y arrivent pas alors que pourtant elles ne sont pas au minimum vieillesse* », commentent les professionnelles de l'antenne locale du Département. Les professionnelles expliquent que ces personnes rencontrent souvent des difficultés à payer leurs charges de logement, voire à conserver leur patrimoine et précisent que peu de leviers sont mobilisables pour ces publics mis à part quelques aides ponctuelles et de la solidarité familiale souvent éthiquement difficile à mobiliser (cas relayés de personnes âgées qui ne souhaitent pas demander de l'aide à leurs enfants et petits-enfants pour ne pas les pénaliser).

Les professionnels identifient enfin la large typologie de publics que regroupe les personnes financièrement fragiles et ayant connu récemment un "accident de la vie", qu'il soit professionnel (licenciement, accident du travail), médical (maladie, handicap) ou familial (séparation, décohabitation). Cette notion d'un équilibre précaire qui ne tient plus est omniprésente dans les échanges que nous avons avec les acteurs au niveau régional. Elle est également bien ancrée dans le discours des Andréziens-Bouthéonais. À ce sujet, les propos de Laurence Seraudon de l'épicerie solidaire sont éclairants : « *il est vrai qu'à l'ouverture, le public accueilli était davantage confronté à des difficultés financières ancrées depuis plusieurs années. Aujourd'hui, nous avons plutôt un public qui doit faire face à des événements soudains bouleversant son cadre de vie, tels que la perte d'un emploi, un changement de situation familiale, la maladie... Autant de situations qui entraînent des difficultés financières* ». Une bénévoles des Restos du Cœur fait état de situations de pauvreté, temporaires mais vite pénalisantes, liées à des changements de statut : attente de

Part des familles monoparentales
(parmi les familles, y compris couples sans enfant)

12,8 % Andrézieux-Bouthéon
 12,2 % Loire
 13,2 % Rhône-Alpes

Insee. RP 2011

versement de chômage ou de retraite. Quelques cas d'étudiants en difficultés financières suite au versement tardif de leur bourse ont également été rapportés par le CCAS.

Parmi ces publics "accidentés", les professionnels insistent sur la situation des personnes séparées devenues "familles monoparentales". « *Des couples Monsieur – Madame ou Mademoiselle, on n'en a presque plus* » argue Christine Viricel de Loire Habitat. Les professionnelles de l'antenne locale du Département constatent l'importance des répercussions financières liées aux séparations avec des enfants potentiellement en difficultés et un engrenage fort entre séparation et pauvreté. Laurence Brottes de la Caf ajoute que les séparations précarisent, au moins temporairement, des publics *a priori* non financièrement fragiles. Les travailleurs sociaux de la Caf se sentent démunis face à ces situations car il existe peu ou pas d'aides mobilisables, et pourtant : « *la précarisation de ces personnes est réelle et prégnante* ». Anabelle Poyet, assistante sociale du CCAS insiste, quant à elle, sur le caractère transgénérationnel des séparations et décohabitations familiales : c'est le cas de certains jeunes en rupture familiale (souvent ensuite hébergés par des proches) mais également de personnes plus âgées, voire de retraités propriétaires de leur logement qui se retrouvent à la rue ou en foyer. Du côté des jeunes, les séparations ou autres accidents de la vie peuvent amener certains à retourner chez leurs parents. Les responsables de l'épicerie font état de ces situations qui ne sont pas sans conséquence sur la situation financière des parents qui ré-accueillent leurs enfants.

Le poids des souffrances psychologiques vécues par beaucoup de personnes en situation de pauvreté

Quel que soit le profil des publics, des acteurs mettent en avant la "souffrance psychique" de nombreuses personnes en situation de pauvreté ; la pauvreté (et les conditions de vie) pouvant être l'origine ou la conséquence de ces difficultés d'ordre psychologique plus ou moins graves. Les éducateurs de l'ADSEA parlent de l'importance de prendre en compte la santé mentale des personnes dans le suivi ; Françoise Rolhion de la Mission Locale évoque « *un manque de confiance en soi* » chez certains jeunes suivis ainsi que quelques jeunes victimes de toc, voire de maladies possiblement plus graves. Quant aux professionnelles de l'antenne locale du Département, elles expliquent que sur le champ de la santé, la difficulté la plus marquante est celle concernant la souffrance psychologique. De nombreux indicateurs rendent compte de cette accentuation flagrante du mal être : listes d'attentes importantes en Centre-Médico-Psychologique pour adultes (CMP) et enfants (CMPP), augmentation des suicides sur certaines communes du territoire une année donnée et, plus globalement, banalisation des difficultés psychologiques. Les professionnelles du Département évoquent des habitants qui « *n'ont plus de retenue* », « *qui n'ont plus de filtres* » vis-à-vis de leurs difficultés psychologiques ; des habitants qui n'ont plus de respect pour eux-mêmes, qui n'arrivent plus à se projeter en dehors de ce contexte. La maladie psychologique « *devient un statut* », « *c'est leur identité* ». « *Ils n'ont plus que ça à la bouche* [leurs difficultés psychologiques]. *Cela devient la réponse à tout ce qui pourrait être mis en place. [...] Leur maladie conditionne tout. [...] Ils n'arrivent plus à se projeter* ». En outre, ces difficultés psychologiques ont des répercussions importantes sur la vie de la personne, elle la précarise. « *Les personnes "psy" sont parfois des personnes qui avaient de très bonnes situations, qui sont très cultivées, puis d'un coup, cette maladie prend le dessus, elles se retrouvent isolées, autant sur le plan familial, après elles sont en situation de précarité sur le plan financier. Tout se cumule* ». Chez les enfants, les professionnelles évoquent les retentissements des séparations parentales : troubles du comportement, problème de langage, orthophonie ou encore suivi plus ou moins prononcé en CMPP. Dans d'autres travaux⁵¹, nous avons constaté la récurrence de ce type de suivi dans les quartiers populaires : quand il est difficile de traiter socialement un problème n'a-t-on pas tendance à le médicaliser ? Le suivi exclusivement individualisé des problématiques sociales n'incite-il pas à une psychologisation ?

Des attentes pour soulager la souffrance psychologique et diversifier l'accueil physique des personnes en difficultés financières

Ainsi, au-delà des réponses pensées pour les appuis matériels et financiers (que nous évoquerons succinctement dans la partie 3.c), les acteurs locaux ont insisté sur l'intérêt des soutiens physiques et moraux. Le seul acteur attendu sur le territoire par les professionnelles de l'antenne locale du Département est celui qui prendra en charge les souffrances psychologiques / psychiatriques. Les professionnelles de l'antenne locale du Département constatent le développement de comportements de violence : « *on est ici sur une zone très précarisée. On a certaines familles qui ne sortiront pas de*

⁵¹ MRIE, 2008, « Réflexion croisée parents-professionnels sur le décrochage scolaire ».

cette précarité, elles vivent avec. [...] Mais maintenant ces personnes deviennent agressives. Il y a une agressivité qu'il n'y avait pas avant. [...] On a moins de réponses à leur fournir, ça n'avance pas, c'est toujours pareil [...] Le service social du Conseil Général, c'est le dernier rempart ». Même constat du côté du CCAS : Anabelle Poyet évoque des comportements de violence verbale chez certaines personnes, comportements qui peuvent mettre en difficulté les professionnels.

Dans des travaux conduits en 2012 avec des habitants, nous avons pu prendre conscience que les conditions de vie inhérentes à la pauvreté constituent une violence en soi et que bien entendu, elles peuvent amener les personnes concernées à faire preuve de violence⁵².

Autre attendu en partie lié à la "gestion" de cette souffrance psychologique : des accueils physiques (notamment d'administrations) plus divers et plus réguliers qui permettent de répondre aux sollicitations des publics. En effet, force est de constater que les rares lieux d'accueil sociaux de la commune sont surchargés de demandes. L'assistante sociale du CCAS joue de plus en plus un rôle d'appui essentiel aux démarches administratives. Elle a le sentiment d'être devenue, en quelque sorte, l'écrivain public : « *il y a une saturation institutionnelle. [...] Les institutions se désengagent auprès du public [...] et pourtant les personnes ont besoin de relations humaines* ». L'orientation de ces publics vers des supports internet/téléphoniques (démarches informatisées, plateformes téléphoniques) n'est pas toujours concluant dans l'accompagnement. Le CCAS reste un lieu ouvert, de soutien « *humain* » concret qui peut revêtir une grande diversité de formes (exemple : négocier l'échéancier des charges courantes, remplir un dossier CMUC, etc.). Et le bouche à oreille amène beaucoup de personnes au CCAS pour des demandes diverses. Même constat du côté du Département qui n'est pas propre à Andrézieux-Bouthéon, la faiblesse / la baisse du nombre de lieux d'accueil physique par les administrations : « *on est presque les seules accessibles physiquement* ». Résultat : les habitants se rendent au Département (et au CCAS) pour des raisons très diverses. Ils cherchent ici un soutien dans l'utilisation d'Internet pour leurs démarches administratives, de l'aide dans la compréhension de leurs démarches et viennent parfois tout simplement « *pour voir du monde* ». D'où l'intérêt exprimé par ces professionnels de multiplier les lieux d'accueil physiques des administrations sur le territoire.

b. La Chapelle : un quartier de "cœur" et au cœur de la pauvreté

« Le quartier de la Chapelle assure la jonction entre les quartiers d'Andrézieux Bourg et de Bouthéon. C'est une vaste zone d'habitat social et collectif, construite principalement dans les années 70 qui regroupe plus de 1 300 logements. La moitié des familles avec enfants de la commune y réside, avec notamment une importante population issue de l'immigration. Localisée à proximité des grands axes routiers, la Chapelle offre de nombreux services et équipements structurants »⁵³. C'est ainsi que la Mairie présente le quartier de la Chapelle dans son récent diagnostic communal, rédigé dans le cadre de la reconnaissance par l'État de ce quartier en géographie prioritaire.

Le quartier construit il y a une petite cinquantaine d'années s'est depuis fortement densifié et équipé, comme nous avons pu le mettre en évidence dans la première partie (cf. p. 14-16). La Chapelle est un quartier riche d'une histoire certes récente mais singulière, que les acteurs ont plaisir à conter. Il est, en outre, incontestablement le quartier le plus pauvre de la commune.

« Autrefois, à la place des immeubles de la Chapelle, il y avait beaucoup de verdure (ma voisine y gardait les vaches !). Puis lorsque les « bennes Marrel » se sont installées ici, on a construit des logements HLM. En 79, je suis venue m'y installer car les appartements étaient moins chers qu'à Saint-Étienne. À l'époque, c'était encore la campagne. À la place du collège, il y avait des champs. Le soir, on entendait le chant des crapauds ».

*Josée (témoignage recueilli en 2004)
Citation prise dans un numéro de « Histoires singulières pour une histoire collective ».*

⁵² MRIE, 2012, « Dossier annuel : pauvretés, précarités, exclusions », p. 63.

⁵³ Commune d'Andrézieux-Bouthéon, 2014, « Contrats de ville 2015-2020. Diagnostic et projet communal d'Andrézieux-Bouthéon ».

Un quartier où il fait bon vivre malgré des nuisances déplorées par les habitants

Pauvreté, certes. Mais, bien vivre également. Comme les habitants du petit café nous l'ont confié : « *c'est agréable de vivre à la Chapelle* ». La configuration du bâti et la présence de services sur place sont largement appréciées de tous, comme nous avons pu le signifier précédemment. Au-delà du bâti, la population locale semble "soudée". Dans son diagnostic, la Mairie insiste sur ce « *bien vivre ensemble* » dont font écho les habitants. Fatah Bendali du centre social parle d'une « *vie de village* » avec des habitants qui « *se sentent bien dans leur quartier* » ; « *les gens se connaissent. Ils sont rassurés de connaître leurs voisins* ». Françoise Rolhion de la Mission Locale évoque une solidarité familiale très forte et parfois préjudiciable à la concrétisation de la vie professionnelle des jeunes suivis. Un certain nombre d'évènements fédérateurs rythment et colorent la vie du quartier, dont les festivités agencées pour le carnaval en février de chaque année, également le réveillon solidaire, la fête de la musique ou encore la fête du jeu organisée par le centre social en juin.

Les récents travaux de réhabilitation du quartier participent à l'ouverture de ce dernier et permettent un meilleur brassage de la population, comme cela a pu être mis en évidence précédemment (cf. p. 14-16). Les habitants du petit café constatent que le quartier est « *plus calme qu'avant* ».

Malgré leur engouement, ces derniers ne cachent pas les inconvénients de leur quartier. À ce titre, ils évoquent « *trop de bruit* » la nuit, et précisent que ces nuisances sonores ont surtout lieu en été autour du terrain de basket, du fait du « *squat de certains jeunes* ». Ils alertent également sur les détériorations et incivilités dont font l'objet certains immeubles du quartier. Depuis un an, l'agence de Loire Habitat constate une accentuation des incivilités sur le quartier (jeunes qui squattent notamment) ; constat vérifié par la gendarmerie, la police municipale et la Mairie. L'agence précise toutefois qu'il est important de relativiser ce phénomène de regain de problèmes qui n'est pas propre à Andrézieux-Bouthéon mais plus général. Des difficultés sont évoquées plus particulièrement en "haut" du quartier, dans une tour qui héberge surtout un public âgé. Cette tour fait l'objet de squats réguliers de jeunes qui vivent dans d'autres immeubles ou d'autres quartiers ; jeunes qui détériorent les espaces communs et gênent les locataires. L'agence a alerté la gendarmerie et la police municipale car elle dispose en interne de peu de leviers. Ces difficultés, ainsi que les défauts de propreté du quartier les week-ends, ont été évoqués à l'occasion de la réunion publique de septembre 2014. Monsieur le Maire a assuré qu'une démarche d'amélioration et d'organisation était en cours. À noter que par le passé, un important et fructueux travail inter-partenarial avait été réalisé.

« Dans mon quartier, il y a beaucoup d'équipements sportifs (squash, boulodrome, palais des sports...).

Il y a plus d'écoles ici qu'à Andrézieux et Bouthéon.

Ici, il y a le lycée, le collège, les écoles primaires, la maternelle...

Il y a plein de bâtiments (c'est bien) mais il y a presque pas de villas (maisons) et il en faut pour ceux qui en veulent.

À la Chapelle il y a un centre de loisirs, mais à Andrézieux, il n'y en a pas.

Ici, il manque des lieux de cultes (mosquée, église, temple...).

Il manque aussi des lieux pour faire les papiers, pour passer le permis, pour regarder des films au cinéma... »

Éthem, CM2,
école Arthur Rimbaud (2006-2007)
Citation prise dans un numéro de « *Histoires singulières pour une histoire collective* ».

Le double effet d'un quartier "cocon"

Les acteurs et habitants insistent sur la richesse culturelle du quartier de la Chapelle, Françoise Rolhion de la Mission Locale parle de « *multiculturalisme* » vu comme « *une véritable richesse* » ; Laurence Seraudon de l'épicerie solidaire présente la Chapelle comme : « *un quartier qui va rassembler un public défavorisé mais qui a une richesse culturelle extraordinaire* ».

Les habitants rendent compte, en outre, d'un attachement fort à leur quartier. Récemment, la Mairie a questionné les habitants du quartier pour choisir un éventuel nouveau nom de quartier. Ces derniers n'ont pas souhaité changer de nom, témoignant leur affection pour l'appellation Chapelle. Lors de nos rencontres, acteurs et habitants ont fréquemment relaté cet évènement souvent jugé surprenant. Françoise Rolhion de la Mission Locale se félicite de ce résultat et analyse : « *ils étaient fortement attachés à cette appellation de la Chapelle, alors quand on imagine que c'était essentiellement des gens qui étaient d'une autre culture et d'une autre religion, ou d'autres religions, et qui ont voulu conserver ce mot de Chapelle qui a une forte connotation chrétienne, bon sang ! On a la solution, c'est eux qui nous la donnent* ».

Aussi, ce quartier leur est cher, ils y sont attachés. Certains jugent qu'il leur est trop cher. Trop, parce que cet attachement peut se retourner contre eux, les "enfermer". La faiblesse du turn-over des logements du parc social du quartier le confirme (cf. p. 8) : les habitants se sentent bien à la Chapelle et ne veulent pas en partir. Dans nos échanges avec les acteurs locaux, il a fréquemment été question de freins à la mobilité "psychologique". Malgré la fluidité des transports publics, un frein à la mobilité persiste chez certaines personnes, relatent les professionnelles du CCAS. La Mission Locale indique que la plupart des jeunes du quartier suivis souhaitent trouver un travail sur place, c'est-à-dire conserver un certain confort de vie, mais également des liens de proximité avec leur famille. « *La ville fait peur* » ajoute Françoise Rolhion. C'est plus particulièrement le cas pour les jeunes hommes, précisent les éducateurs de l'ADSEA : « *quand ils sont mobiles, ils le sont du côté campagne, ça ne les gêne pas d'aller à la campagne alors que de se rendre à Saint-Étienne, il existe des freins* ». À l'inverse, pour les filles, la ville c'est « *un endroit où on peut respirer, où on est moins regardé* » ; mais on est là encore loin d'un lieu de vie choisi pour y vivre ou y travailler.



Quartier de la Chapelle
Photo prise en octobre 2014

Pourquoi un tel frein ? Les acteurs mettent en avant deux raisons. La première est le pendant de la présence importante et diversifiée de services, équipements et entreprises sur place. Cyril Vialle, éducateur de prévention de l'ADSEA explique effectivement que la commune, à travers ses équipements et les activités qu'elle propose, incite à rester sur place : « *du côté de la mobilité, ça fait partie des constats qu'on se fait c'est-à-dire que pendant très longtemps, la Mairie considérait qu'il y avait tellement tout sur place qu'il n'y avait pas besoin de s'éloigner. Il existe des équipements culturels sur place, des équipements sportifs sur place, associatifs etc. et y compris des entreprises. Du coup, une partie des formations professionnelles sont tournées vers ces entreprises-là, et on pourrait imaginer que ces gamins qui sont formés aux métiers de l'entreprise trouvent du boulot dans l'entreprise d'à-côté, point barre. Il y a un côté assez rural dans ce fonctionnement* ». Il n'est pas le seul à présenter ce point de vue. Dans son diagnostic, la Mairie elle-même évoque « *le paradoxe du quartier qui protège mais enferme et exerce un poids social* »⁵⁴.

La deuxième raison avancée concerne le fonctionnement "cocon" du quartier ; « *le fonctionnement un peu en vase clos de la Chapelle, ça peut rassurer le gamin qui grandit sur le quartier, mais ce regard qui peut être bienveillant est aussi surveillant [...]. Il y a la question de la réputation qui entre très vite en jeu et le regard des autres. Le quartier fonctionne comme un village* » expose Cécile Gaillard de l'ADSEA. Fatah Bendali confirme que les habitants se sentent en sécurité dans la commune et dans le quartier, et qu'ils ont donc peur d'en partir. Des acteurs parlent alors d'une « *illusion de cocon protecteur* »⁵⁵.

« *Grandir c'est se séparer* », conclut Aïda Laudicina de l'ADSEA, « *les habitants veulent tout sur place. On ne peut pas en vouloir à la commune d'avoir mis à proximité tous les équipements nécessaires au quotidien. Chaque individu doit se structurer. La base de la déclinaison de l'emploi, c'est aussi la diversification des lieux d'habitation du personnel pour ne pas retrouver les problématiques du territoire au sein de l'entreprise* » poursuit-elle. Des travaux menés avec des habitants montrent également combien les personnes en forte précarité vivent un cumul d'insécurité tel qu'elles s'accrochent aux sécurités acquises, en particulier celles liées à l'installation pérenne sur un quartier (et découlant notamment sur la proximité à des proches potentiellement aidants⁵⁶).

⁵⁴ Idem.

⁵⁵ Expression entendue à l'occasion de l'atelier politique de la ville du 12 septembre 2014.

⁵⁶ L'importance de l'aide (financière, alimentaire, de garde d'enfants, etc.) de proches familiaux ou amicaux est manifeste dans différents travaux conduits par la MRIE, en particulier deux études : « *RSA et pauvreté* » de 2012 et « *Familles monoparentales en situation de précarité : quelle(s) articulation(s) entre emploi et garde des jeunes enfants ?* » de 2014.

Des départs d'habitants en promotion sociale dommageables au quartier

Autres freins majeurs à la promotion des habitants de la Chapelle identifiés par les acteurs locaux : la paupérisation du quartier et la timide mixité sociale. Rappelons la forte présence de personnes peu ou pas qualifiées (cf. p. 21-22). Fatah Bendali du centre social invoque la « *disparition de la classe moyenne* » pour en faire état, il précise que le quartier de la Chapelle est habité par une population pauvre installée durablement sur le quartier. Les habitants qui parviennent à en partir sont précisément ceux qui s'en sortent le mieux, « *ceux qui sortent la tête de l'eau* ». Ces derniers vont habiter dans des quartiers périphériques comme Bouthéon ou en dehors d'Andrézieux-Bouthéon : « *le grand malheur des quartiers comme celui-là c'est qu'on a plusieurs catégories de personnes. Dans les catégories de personnes les plus en difficultés, on s'aperçoit que ces personnes ont eu des enfants, que ces enfants-là sont encore dans le quartier et qu'il n'y a pas d'évolution [...] À l'inverse, il y a d'autres gens dans le quartier qui s'en sortent plutôt bien, eux, ce qui est différent c'est que leurs enfants quand ils s'en sortent bien, ils ne restent pas, ils partent, ils sortent du quartier, ils ont accès à d'autres choses, à d'autres lieux, à d'autres emplois, etc. Donc, ils disparaissent. On reste qu'avec les plus pauvres* ». Selon Monsieur Bendali, la population la plus enkystée est la population française "quart monde". Cette dernière vit à l'écart des autres, elle ne parvient pas à sortir du quartier et multiplie les handicaps : sociaux, intellectuels, culturels, sanitaires, d'hygiène, etc. Aucun accès au travail possible. « *Ceux qui n'arrivent vraiment pas à s'en sortir, c'est eux. Cette population française très fragile qui est restée là, qui est dans la reproduction avec ses enfants. [...] Quand on a pu discuter avec les élus et qu'ils se sont aperçus qu'il y avait des gens qui étaient plus pauvres que les maghrébins, les noirs et les turcs, ils étaient un peu sidérés. [...] Ils cumulent tellement de pauvretés et de handicaps* ».

L'agence Loire Habitat revient sur la paupérisation du quartier de la Chapelle, qu'elle constate fortement depuis 3 ou 4 ans. Cette paupérisation trouve une part de son explication dans la baisse des plafonds de ressources fixés par la loi pour disposer d'un logement social : « *depuis quelques années, la politique du logement a défavorisé la mixité des quartiers sociaux, ce qui est dommageable pour le bien vivre ensemble : baisse des plafonds de ressources pour l'accès au logement social mais également contraintes supplémentaires à l'intérieur même des plafonds (obligation de loger des personnes qui ont des revenus en dessous des plafonds - mixité sociale)* » expose Jean-Luc Gingène. Par ailleurs, Loire Habitat récupère pour l'État des surloyers auprès des locataires déjà installés qui bénéficient de revenus désormais supérieurs aux plafonds de ressources ; ces locataires sont de cette manière « poussés » à quitter le logement social. D'où la disparition de la classe moyenne identifiée par Fatah Bendali. Or, ces départs de populations en promotion sociale pénalisent le quartier : « *la plus grande faiblesse aujourd'hui d'un quartier populaire, c'est la disparition de la classe moyenne. C'est-à-dire une classe pour tirer vers le haut. [...] C'est important d'avoir un équilibre dans une vie de village. Il ne faut pas que ce soit toujours les plus pauvres qui restent. C'est ça un peu le malheur du quartier* » conclut Monsieur Bendali. À ces départs de populations en voie d'insertion s'ajoutent l'arrivée de populations particulièrement en difficultés.

Effet renforcé par la présence de publics particulièrement précarisés

Deux infrastructures présentées dans la partie 1 hébergent des publics particulièrement pauvres et, de ce fait, "rajoutent" de la précarité au quartier (un foyer d'hébergement et une copropriété dégradée, cf. p. 12-15).

Tout d'abord, il est question des tours Concorde et Caravelle. Ces dernières accueillent effectivement une population fortement marquée par la pauvreté et très mouvante, ce qui ne facilite pas son intégration sur le territoire.

Ensuite, il est question du site des Plaines, situé aux abords du quartier, où trois structures (Aralis, Entraide Pierre Valdo et Association Familiale Protestante) accueillent des personnes seules souvent en forte difficulté d'insertion et des demandeurs d'asile en cours de procédure. Ces derniers ont souvent vécu un passé traumatisant, connaissent des situations particulièrement fragiles sur tous les plans (familial, administratif, financier) et un futur très incertain. Marie-France Maurisset du Secours Catholique recense d'importantes difficultés en particulier celles liées à leur situation administrative : « *très peu de familles finissent par avoir leurs papiers. Les autres ne savent pas ce qui va leur arriver [...] Leur vie est tellement fragile* » ; une bénévoles des Restos du Cœur parle de « *misère méconnue* ». L'implantation de ces personnes à Andrézieux-Bouthéon n'a pas été choisie même si certaines s'y habituent et "y trouvent leur compte" ; la plupart auraient préférées rester sur Saint-

Étienne, confie Marie-Andrée Denis de l'Entraide Pierre Valdo. Elle ajoute que les résidents s'ennuient très souvent, d'où l'intérêt de mobiliser le partenariat local et d'ouvrir les résidents aux animations de la commune. Certains participent d'ailleurs à la plate-forme municipale du bénévolat et donnent un coup de main ponctuel à telle ou telle action, comme le confirme Marie-France Maurisset qui compte quelques bénévoles du foyer dans la boutique de vêtements du Secours Catholique.

Côté foyer Aralis, la fragilité des résidents est également importante. Un large panel de publics en forte précarité s'y côtoie : anciens demandeurs d'asile déboutés, jeunes sans ressource, publics en souffrance psychologique, toxicomanes en errance ; le foyer accueille également des personnes (essentiellement des hommes) seules vieillissantes et "Chibanis" installés depuis longtemps sur les places "hôtes payants". Si ces derniers restent plus longtemps dans la commune, leur intégration n'est pas très développée (cf. p. 14). Ainsi, des populations fragiles s'ajoutent à ce territoire déjà empreint de pauvreté. Les échanges que nous avons eus avec des acteurs en lien avec les habitants d'une part et, des acteurs en lien avec les personnes hébergées dans ce foyer d'autre part, renvoient un comportement de rejet mutuel chez certains habitants. Rares sont les interactions entre habitants du quartier social et résidents du foyer. Ce comportement de rejet peut être entendu comme un réflexe de protection vis-à-vis des difficultés vécues par l'autre.

Une paupérisation à l'origine de crispations et de fermeture

Certains acteurs mettent en garde contre la paupérisation et ses éventuels impacts sur des phénomènes connexes comme les comportements déviants et les crispations idéologiques. Lors de l'atelier politique de la ville de septembre 2014, les professionnels présents ont évoqué un repli religieux important pouvant parfois freiner l'intégration scolaire (notamment chez certaines jeunes filles) et quelques comportements révélateurs de forte intolérance à la différence. Fatah Bendali du centre social parle de repli identitaire : « *la paupérisation invite au repli sur soi, au repli religieux. Cette tendance a mis un peu plus de temps à s'opérer sur Andrézieux semble-t-il mais la commune n'y échappe finalement pas* ». Ces croyances sécurisent les gens mais elles sont également une difficulté « *parce qu'on se replie sur des choses qui nous différencient des autres, et on crée de la stigmatisation* ».

Monsieur Bendali évoque les restrictions liées à la religion : alimentaire, vestimentaire notamment, et la forte fermeture induite par une certaine façon d'appréhender la religion. Il constate qu'il a du mal à en parler avec les personnes concernées, à re-questionner ces croyances même sur le ton de l'humour : « *il y a des signes qui font que tu vois que la population s'appauvrit. Un des signes les plus flagrants c'est le fait religieux. Quand les gens sont en difficultés, et ils le sont de plus en plus, la première chose qu'on fait dans ces situations là, on se retourne vers Dieu [...] Cela crée de la crispation à tous les niveaux* ». Les professionnels de l'ADSEA vont encore plus loin dans l'objectivation des comportements déviants et font part de réactions clairement racistes chez certains jeunes, en particulier envers les dernières communautés arrivées. Ils énoncent également l'apparition de symboles néo-nazis, de débats idéologiques qui divisent les jeunes et sont révélateurs de frustrations. Les éducateurs évoquent par ailleurs l'existence de plusieurs "groupes d'influences" qui exercent une loi autoritaire et une pression parfois importante sur les habitants du quartier, dans une dimension à la fois collective et individuelle (cas de relations amoureuses avortées parce que jeunes gens issus de communautés ou confessions différentes). Toutes ces dérives puisent leur énergie dans une forme accentuée d'intolérance à la différence, elle-même sans doute produite également par des préjugés globalement acceptés et véhiculés. « *Cela vous dérange, mais quand il pondère par le "un petit peu", ça dit bien qu'ils sont un peu racistes mais qu'ils ne sont pas que ça. Ce sont d'abord des jeunes avec toutes les questions qui traversent la jeunesse. Des jeunes avec des difficultés familiales, d'insertion professionnelle et parfois même d'insertion sociale dans des réseaux, parce que effectivement ces comportements traduisent des crispations etc. En tout cas, quand je dis qu'ils ne sont pas que ça, c'est parce que devenir néonazis, c'est une résultante d'un certain nombre de frustrations, difficultés ou entraves. [...] Ils sont des gamins avec des difficultés et je pense que lorsqu'on aura résolu leurs difficultés, ça ira mieux* » pondère Aïda Laudicina. Face à ces comportements, les éducateurs rappellent leur rôle d'adultes relais auprès des adolescents, leur rôle d'appui dans la recherche d'identité de chaque jeune.

« De manière globale, le climat du quartier est favorable, mais il est souvent noté par les acteurs de terrain que les habitants de ce quartier savent adopter un comportement collectif « de vitrine », de façade. Les problèmes se règlent à l'interne, le silence prime. Des situations individuelles ou collectives graves apparaissent souvent très tardivement ».

Commune d'Andrézieux-Bouthéon, 2014, « Contrats de ville 2015-2020. Diagnostic et projet communal d'Andrézieux-Bouthéon »

L'intérêt de donner des clefs de lecture du monde qui nous entoure

Pourquoi certains jeunes s'en sortent et d'autres pas ? Fatah Bendali précise justement que les jeunes qui "s'en sortent" sont ceux qui grandissent dans des familles qui témoignent d'une certaine ouverture : « *je crois que les mamans jouent aussi un rôle assez primordial. Les minots qui réussissent drôlement bien c'est quand les mamans ont des capacités d'ouverture, de compréhension. Elles ne savent pas forcément lire et écrire mais ont des compréhensions du monde qui nous entoure* ». Or, cette capacité d'ouverture est encouragée par la fréquentation de personnes d'origines diversifiées. Elle est également encouragée par une stabilité familiale « *des parents qui s'entendent bien, qui fonctionnent bien, une famille "solide"* » poursuit Monsieur Bendali.



Quartier de la Chapelle
Photo prise en octobre 2014

c. Une ville riche de liens et de partenariats

Si la pauvreté des habitants est inscrite sur le territoire, en particulier sur le quartier de la Chapelle, la richesse de la commune est également manifeste. « *Andrézieux-Bouthéon est une commune qui a un potentiel financier situé dans la fourchette haute comparativement aux communes du secteur* » rappelle Laurence Brottes de la Caf.

Incidences du contraste richesse/pauvreté vécues et exprimées par les habitants de la Chapelle

Quelles incidences ces contrastes ont-ils sur les populations, en particulier les plus pauvres ? Les éducateurs de l'ADSEA en lien régulier avec des jeunes en insertion dénoncent « *l'effet vitrine* » induit par la présence d'un grand nombre d'équipements dans la commune. Cyril Vialle parle de la pauvreté économique, de la pauvreté culturelle et explique qu'il existe une troisième pauvreté : « *c'est celle qui serait liée à l'image d'Andrézieux. [...] Cela crée un fossé entre la vitrine d'Andrézieux-Bouthéon, avec le théâtre de Bouthéon, le conservatoire, le château, le nouveau golf maintenant et les gamins qui n'ont pas accès à des équipements sur place ou qui considèrent que ce n'est pas fait pour eux. Des jeunes avec beaucoup d'ironie disent parfois que ce sont des fêtes de blancs* ». Il ajoute que « *théoriquement ça pourrait leur être accessible, mais ils ont le sentiment que ça ne s'adresse pas à eux* ». La richesse de la commune est également mal perçue dans le sens où elle pourrait masquer la pauvreté de certaines personnes : « *il faut de l'urbain et il faut du beau, mais changer la couleur de l'immeuble ne règle pas la situation socio-économique des personnes. [...] Ce n'est pas parce que Andrézieux-Bouthéon a de l'argent, que c'est joli, que les gens qui y habitent vivent bien* » poursuit Aïda Laudicina de l'ADSEA.

Le contraste richesse/pauvreté des habitants se ressent encore plus fortement sur le quartier de la Chapelle : comment ces habitants l'appréhendent-ils ? Comment le vivent-ils ? Lors de nos échanges avec les habitants du petit café, une certaine forme de malaise est apparue face aux inégalités sociales entre habitants dont ces derniers ont bien conscience. Le golf installé aux abords de la commune en 2014 génère certaines frustrations : « *il ne profite pas à tout le monde* » affirment les habitants du petit café. L'un d'entre eux va plus loin : « *la Mairie a fait un golf : c'est dingue ! Qui peut y aller ici ? C'est malheureux mais c'est vrai* ». Les habitants reviennent par ailleurs sur les méfaits de la « *sectorisation* » de la commune en quartiers : « *la ville est divisée en deux, ça créé des conflits* ». Certains font part de leur sentiment d'habiter dans un quartier relégué au second plan : « *moins de choses sont faites ici* ». En écho, une habitante nous a fait part de sa peur de voir l'arrêt de bus de la Chapelle supprimé, c'est pourquoi elle favorise ses déplacements en bus même pour se rendre au centre ville : « *moi je prends la STAS, sinon ils vont nous l'enlever après !* ». Revient également la crainte de sortir de la ville liée, en partie, à l'existence de nombreux dispositifs et équipements sur place, crainte dont nous avons déjà parlé (cf. p. 37-38).

Dernier point marquant, les habitants nous ont fait part d'incompréhensions quant à la construction du nouveau quartier des Terrasses. Ils craignent que les magasins et l'école soient délocalisés vers la maison de retraite : « *on ne sait pas pourquoi, mais pour l'école si elle part là-bas, on n'aura pas le temps de revenir qu'il faudra déjà retourner chercher les enfants* ». Des logements sur deux

immeubles ont été installés à la place de l'ancienne maison de retraite : « *on se demande si c'est à acheter ou à louer* » s'interrogent-ils. Certaines réactions relaient un sentiment d'injustice : « *là-bas c'est plutôt pour vendre, c'est cher. Nous, on ne peut pas acheter [...] avec le nombre de chômeurs, on ne peut pas acheter. C'est les gens de la Plaine qui viennent acheter ici, ce n'est pas normal. Ici, les gens ont des problèmes de logement [...] qu'ils fassent des HLM pour les nécessiteux plutôt que des logements pour les gens aisés* ».

Une richesse communale vue, avant tout, comme un atout !

Si le contraste entre richesse de la commune et pauvreté de certains habitants provoque des frustrations et des incompréhensions, cet avantage budgétaire n'en reste pas moins un atout essentiel, y compris pour lutter contre la pauvreté financière des habitants et ses conséquences. Comme le rappelle Brigitte Marty, adjointe au Maire d'Andrézieux-Bouthéon, le tout n'est pas d'avoir des moyens « *encore faut-il savoir les dépenser intelligemment* ».

« *Il y a quand même à Andrézieux-Bouthéon, il faut le reconnaître, beaucoup de choses qui sont faites pour les habitants. [...] On a une ville qui est très à l'écoute* ».

Laurence Seraudon, épicerie solidaire

Difficile de recenser toutes les initiatives communales et (inter)-partenariales qui promeuvent le bien être de ses habitants et développent l'action sociale sur le territoire. La commune dispose, bien entendu, de tous les dispositifs classiques que l'on retrouve dans beaucoup de communes, mais qui sont ici pour la plupart considérablement développés, comme c'est le cas du centre social plébiscité par de nombreux acteurs rencontrés. En tant que dispositif spécifique pour ne pas dire emblématique de la commune et largement apprécié, les acteurs citent Casa. Cette structure extra-municipale promeut le lien social entre habitants à travers diverses activités accessibles à tous (cf. encadré ci après).

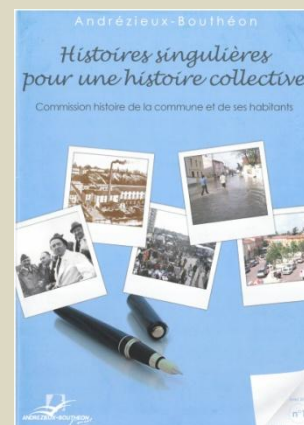
Casa : une maison pour stimuler et valoriser le lien social des habitants

Casa, acronyme de Creuset Actif de Solidarité inter-Age, est une structure innovante et fédératrice pensée par des élus locaux de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon et créée en 2003. Elle propose différentes activités au cœur desquelles se conjugue le souci de développer les relations sociales entre les générations et d'ouvrir les habitants à d'autres possibles.

Depuis sa création, Casa promeut des échanges de savoirs sans rapport d'argent et qui partent du principe que « *tout le monde est en situation d'apprendre des savoirs et d'en transmettre* »⁵⁷. Ainsi, chaque semaine, la structure édite un planning d'échanges de savoirs dense et varié : « *récit d'un voyage en solitaire en Australie* », « *confection de bracelets en perles de papier* », « *initiation au défibrillateur* », « *acheter et vendre sur internet* », « *tricot / crochet* », « *peinture à l'huile* », etc. Ces échanges sont des prétextes à la rencontre des habitants. Ils apprennent à se connaître à travers des centres d'intérêt commun : « *la rencontre initiale évolue souvent en amitié. Les habitants aiment à dire que Casa est une "vraie famille"* » ajoute Evelyne Bothera, responsable de la structure. Toujours sous l'angle de l'entraide et de la participation habitante, une plate-forme du bénévolat permet de croiser intelligemment les besoins et offres de bénévolat dans la commune. Cette fois-ci davantage dans un esprit de convivialité, un espace restauration ouvert à tous, propose des déjeuners à bas prix du lundi au samedi.

Par ailleurs, consciente de l'intérêt à développer les compétences informatiques des habitants, Casa a mis en place la cité cyber connaissances qui propose un accès libre aux technologies de l'information et de la communication (7 ordinateurs disponibles et le Wifi) et des ateliers de découverte en informatique.

Enfin, une dernière activité est pilotée par Casa. Il s'agit cette fois de favoriser l'implication des habitants dans la commune à travers la découverte et l'appropriation de son histoire. Une commission de bénévoles travaille ainsi à la sauvegarde de l'histoire d'Andrézieux-Bouthéon à travers la coordination d'une publication où chaque habitant de la commune peut en devenir auteur. Quatre numéros de « *Histoires singulières pour une histoire collective* » sont désormais disponibles. Ces publications mêlent, avec soin, art et pertinence, des récits d'habitants de tous âges et toutes origines, sur le vécu passé ou présent de leur vie dans la commune. La commission histoire de la commune et de ses habitants est également à l'origine des appellations des ronds-points de la ville, appellations fortement corrélées à l'histoire d'Andrézieux-Bouthéon (notamment l'aviation).



Ainsi, au travers des activités qu'elle propose : « *Casa = lien social* » conclut Evelyne Bothera. Ce lieu unique mélange tout type d'habitants, avec toutefois une majorité de personnes âgées. Madame Bothera explique que

⁵⁷ Extrait de la plaquette de présentation de Casa.

Casa fait parfois l'objet d'une prescription médicale des docteurs de la commune : « *c'est un bon outil pour limiter les problèmes de mal être* ». À travers les relations privilégiées qu'elle entretient avec nombre d'habitants, Casa est aussi un lieu de « veille sociale » qui permet de rendre compte de difficultés ou besoins personnels voire collectifs.

Contact : Evelyne Bothera, responsable du Creuset Actif de Solidarité inter-Ages (Casa)

 15 rue Emile Reymond 42160 Andrézieux-Bouthéon - casa@andrezieux-bouthéon.com – 04 77 55 55 45

Une autre spécificité d'Andrézieux-Bouthéon régulièrement évoquée et appréciée par les habitants concerne le regroupement de quatre associations caritatives (Secours Catholique, Restaurants du Cœur, épicerie solidaire des 4 ponts et Secours Populaire Français) au sein d'un seul et même bâtiment intitulé « Pôle des solidarités - les 4 épis ». Ce bâtiment, flambant neuf, est installé depuis quatre années juste à côté de la gare de Bouthéon, à 500 m du quartier de la Chapelle. Marie-France Maurisset, bénévole au Secours Catholique précise que le fonctionnement en pôle a l'avantage de regrouper les services des associations caritatives en un seul lieu, ce qui permet aux personnes de « naviguer » librement et facilement entre les structures. Autre avantage : les associations se regroupent pour penser et mettre en place une sortie en juillet et une action à Noël. Les acteurs identifient toutefois des inconvénients à ce fonctionnement et à l'implantation géographique (éloignement du centre-ville et implantation dans un quartier en difficulté) en particulier le manque de mixité sociale : « *la clientèle n'est pas assez panachée* » et « *le lieu est stigmatisé* » poursuit Madame Maurisset.



Bâtiment « les 4 épis »

 Photo prise en octobre 2014

Deux dispositifs sont dédiés spécifiquement aux jeunes par la commune dans le but de favoriser leur insertion (sociale et citoyenne) : le chèque d'activité jeunes et l'accueil des jeunes majeurs. Les chèques d'activité jeunes sont des chéquiers « sport et culture » donnés aux familles de la commune qui permettent une prise en charge partielle aux clubs de sports et structures culturelles d'Andrézieux-Bouthéon. Le montant du chéquier est fonction du quotient familial de la famille ; un chéquier est donné par enfant. Quant à l'accueil des jeunes majeurs, il s'agit d'un moment privilégié où le conseil municipal accueille les jeunes de 18 ans en Mairie courant mars ou avril. Une cérémonie est organisée ; un film sur les grandes institutions françaises est diffusé et « Le livret du citoyen » est remis à chaque jeune. Madame Marty, adjointe au Maire précise : « *ce moment marque le passage au statut de citoyen* ».

En outre, la commune a créé et mis en place un certain nombre de dispositifs ou actions diverses spécialement pensés pour prendre en compte le point de vue et les besoins des habitants de la Chapelle et les intégrer dans la vie de la commune. À ce titre, rappelons l'existence du petit café (cf. encadré ci après), dont il a été déjà fait mention dans cette publication. Citons les commissions de quartier, réunions de concertation entre les habitants et la Mairie, et la lecture publique du magazine municipal L'Envol envisagée par la Mairie. En outre, un dispositif d'écoute citoyenne met à disposition des habitants un numéro de téléphone et un email : « le service Écoute citoyenne est dédié aux échanges entre les habitants et la collectivité » précise la Mairie⁵⁸.

Les habitants du petit café et Véronique Mourlevat mentionnent également les bienfaits des jardins partagés qui, en plus de permettre aux habitants de disposer de produits frais de qualité et bon marché, provoquent un rapprochement entre les habitants qui y participent.

Citoyenneté – Quels objectifs ?

- Offrir des lieux d'échanges entre les habitants et la collectivité
- Définir et valoriser le rôle de citoyen
- Permettre à chacun de connaître son environnement, son territoire, son histoire

Extrait de l'agenda 21 d'Andrézieux-Bouthéon

 – septembre 2011

⁵⁸ Mairie d'Andrézieux-Bouthéon, septembre 2014, L'Envol, n°177, page 6.

Autre exemple illustratif de cette volonté d'association des habitants de la Chapelle sur tous les plans : la récente animation culturelle « Pose ta valise » organisée par le théâtre du Grabuge et associant des femmes du quartier de la Chapelle. Ensemble, comédiens et habitantes ont préparé un spectacle autour de la thématique de l'exil au cours de différents ateliers de préparation. Les comédiens ont aidé ces femmes à raconter le départ d'un pays, ils les ont aidées à formuler leur exil. Résultat du travail : un spectacle mettant en scène comédiens et habitantes sur la base de chants ou témoignages. « *Ce spectacle a clôturé la saison culturelle. On ne voulait pas en faire un spectacle à part. [...] La salle était pleine. Cela a été un gros travail en amont, il y a eu des ateliers un petit peu partout* » conclut Brigitte Marty, adjointe au Maire.



Journal Le Progrès
Mercredi 28 novembre 2012

Le petit café d'Andrézieux-Bouthéon

Le petit café a pris la suite du « café des parents » initié par la Mairie d'Andrézieux-Bouthéon et est devenu, en 2009, une activité du centre social. Il propose un temps convivial, d'échanges et de rencontres ouvert à tous.

Le petit café fonctionne grâce à l'investissement de 5 bénévoles accueillants et d'une responsable, par ailleurs salariée du centre social. Environ 30 habitants le fréquentent régulièrement. Les règles de fonctionnement du petit café ont été rédigées avec les participants et sont écrites sur le tableau ; elles sont simples : ne pas juger les gens, être bienveillant.

C'est un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à tous, une après-midi par semaine, où on peut passer 5 minutes ou plus, venir discuter, rencontrer des gens, autour d'un café ou un sirop : « *il y en a qui viennent que pour manger, pour moi il n'y a pas que la bouffe qui compte, il y a la discussion aussi* », « *le petit café est un moment de pause, pendant lequel on laisse nos problèmes à la porte* », « *c'est un truc social aussi où on apprend des choses* », « *ça bouge au petit café* », « *le petit café c'est une activité pour les adultes, il y en a peu de proposées sur la commune* » précisent les participants. Le choix du jour de la semaine s'est volontairement porté sur le jeudi, jour de marché.

Le petit café est connu des acteurs sociaux et de la Mairie qui est venue récemment rendre visite aux participants du petit café. Nous y avons également été accueillis chaleureusement au cours de ce travail !

Contact : Centre social le Nelumbo – 39 avenue de Saint-Étienne – 04 77 36 66 80



Une commune habitée par la culture du partenariat

Mais c'est surtout la culture du partenariat qui constitue un levier et atout majeur au service des habitants d'Andrézieux-Bouthéon. Tous les acteurs rencontrés ont évoqué ou détaillé la force du partenariat local. Cette force ne date pas d'hier ; elle se traduit par l'investissement de multiples structures : centre social, gendarmerie, bailleurs sociaux, Mairie, Département, associations diverses et variées ainsi que d'autres partenaires nous ont régulièrement été cités.

« *Au niveau associatif, au niveau politique social et local, c'est riche. C'est riche en termes d'argent mais aussi en termes de volonté de créer et de mettre du lien entre les différents acteurs* »

Françoise Rolhion, Mission Locale

Un travail inter-partenarial de proximité a été initié par la précédente adjointe au Maire dédiée aux questions sociales, il y a une quinzaine d'années. Au départ, c'était un cabinet extérieur financé par la Mairie qui travaillait sur les liens avec les habitants et partenaires, ce dernier s'intitulait : la dynamique communale solidaire. Différents groupes de travail étaient organisés sur diverses thématiques (ex : prévention de la délinquance, mieux vivre à Andrézieux-Bouthéon, etc.). Les partenaires de la commune se réunissaient environ une fois par mois notamment pour échanger sur les avancées des différents groupes. Le service Politique de la Ville interne à la Mairie a repris le travail du cabinet extérieur depuis 2008. La réflexion et le travail inter-partenarial est désormais organisé autour des ateliers politique de la ville. Certains regrettent que le contexte actuel soit un peu moins favorable, en partie du fait du manque de temps possiblement dédié par les partenaires à ces réunions collectives.

Pour autant, les liens et travaux collectifs ne manquent pas. Les habitudes de relations inter-partenariales portent leurs fruits. « *Tout ce travail qui avait été fait à un moment donné de repérer les besoins et de créer du lien entre les partenaires sociaux de la commune, il n'y a vraiment qu'ici que c'est à ce point fédéré et fédérateur [...] Il y a vraiment un gros souci de maintenir du lien entre les acteurs [...] Ce maillage est une réalité de terrain* » précisent les professionnelles de l'antenne locale du Département qui insistent sur l'importance des liens entre acteurs, et sur la « *bonne dynamique* » de la commune. Elles ne sont pas les seules à en témoigner : Laurence Brottes de la Caf parle « *de professionnels et habitants qui savent travailler ensemble* », la bénévoles des Restaurants du Cœurs cite des « *liens associatifs denses* », les professionnelles d'Aralis évoquent « *une ville habitée par la culture du partenariat* », Aïda Laudicina de l'ADSEA précise « *la valeur travail est vraiment importante pour la commune [...] les bonnes volontés sont là* ». Véronique Mourlevat de la Mairie, quant à elle, conclut à « *une volonté de travailler en partenariat* », un partenariat qui, de fait, repose sur la coordination de la Mairie et nécessite que les partenaires disposent de temps dédié. Comme l'exprime Marie-Andrée Denis de l'Entraide Pierre Valdo « *c'est un sacré plus. On se connaît tous* ». Effectivement, cette bonne connaissance des acteurs les uns avec les autres favorise la mise en place d'actions collectives et l'orientation, facilitée et en confiance, des habitants vers les interlocuteurs concernés par la demande. La bienveillance et la reconnaissance mutuelle des acteurs locaux et habitants rencontrés est percutante. Et ce terreau partenarial joue en faveur d'une meilleure mixité sociale, entendue par tous comme un levier essentiel à actionner encore davantage dans la commune. « *Il y a une politique sociale très riche sur Andrézieux où tout est fait pour rapprocher les instances, les institutions, les associations, pour travailler ensemble, mailler toutes ces politiques, pour rapprocher les gens* » avance Françoise Rolhion de la Mission Locale d'Andrézieux-Bouthéon. Seul bémol évoqué et induit par la taille réduite de la commune : les possibles rumeurs et désagréments liés à la peur du regard des autres qui peuvent notamment peser sur certains habitants.

« Le territoire est à échelle humaine, les partenaires se connaissent, la culture du réseau est ancrée et entretenue [...] Ces échanges facilitent l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs et améliorent l'efficacité et la complémentarité des interventions. Le maillage partenarial est une garantie de réponse adaptée, cohérente et efficace. C'est une vraie richesse du territoire. Ils sont possibles seulement si les structures ont suffisamment de moyens humains pour détacher des temps de mutualisation ».

Commune d'Andrézieux-Bouthéon, 2014, « Contrats de ville 2015-2020. Diagnostic et projet communal d'Andrézieux-Bouthéon »

Les trois maîtres mots des ambitions véhiculées par les acteurs rencontrés : partenariat, mixité et concertation habitants-élus

C'est sur cette mixité sociale que les acteurs rencontrés expriment les plus fortes attentes. Plusieurs rappellent l'intérêt de « *mélanger* » les habitants notamment en proposant encore davantage d'animations transversales aux différents quartiers. « *Ce qui manque sur la commune, c'est véritablement le lien entre les différentes communautés et l'Andrézien de base* » précise Françoise Rolhion de la Mission Locale. Fatah Bendali du centre social remarque que les efforts de mixité entre quartiers produisent peu de décalage : « *quand on organise des manifestations au niveau de la ville dans le quartier, les autres gens de Bouthéon ou du centre-ville ne viennent pas. Quand il y a des fêtes sur Bouthéon ou le centre-ville, les gens de la Chapelle n'y vont pas. Tout le travail qu'on fait ici c'est qu'on organise des choses en essayant de faire que les gens se rencontrent. On y arrive mais ça reste du saupoudrage* ». Quant aux habitants du petit café, ils font le constat de l'isolement de nombre d'habitants sur le quartier de la Chapelle. Ils perçoivent qu'il n'est pas toujours facile de pousser les portes pour la première fois : « *les gens n'osent pas. Ils ont peur. [...] Il y a des gens qui sont seuls ou dans la galère [...] Il y a des gens qui ont des problèmes, à qui ça ferait du bien de venir ici* ». Depuis 2009, un réveillon solidaire est organisé pour réunir les habitants de la Chapelle :

110 personnes la première année, 180 la deuxième et 250 en 2013 : « *il y a deux ans, mélange de tout le monde. On est arrivé à les faire rire et c'était super !* ». Même remarque du côté du foyer Aralis, les professionnels aimeraient ouvrir davantage les résidents aux animations et activités proposées dans la commune « *pour qu'ils deviennent de vrais habitants* » ajoutent-elles. En plus d'un maillage interne à la commune, les acteurs aspirent également à développer l'ouverture des habitants sur "l'extérieur" entendu sous le sens "hors Andrézieux-Bouthéon".

Parmi les ambitions portées par les acteurs rencontrés, reviennent les aspirations à renforcer encore la culture du partenariat déjà ancrée solidement dans la commune et développer les instances de veille ou groupe de travaux institués. Le renforcement des leviers permettant la prise en compte des points de vue et besoins des habitants est particulièrement attendu et encouragé. Plusieurs acteurs rappellent l'intérêt des commissions de quartiers, lieux de paroles entre habitants et élus et « *moments chers à Andrézieux-Bouthéon* » pour reprendre les termes des professionnelles du CCAS. À l'occasion de la réunion publique organisée par la Mairie sur le quartier de la Chapelle, a été relevé le souci d'adapter les moyens de communication et d'information aux habitants et de motiver ces derniers à se mobiliser, pourquoi pas en venant « *avec un tambour pour faire l'appel aux réunions* » a suggéré un participant. Enfin, concernant la récente intégration de la Chapelle parmi les quartiers prioritaires, si certains acteurs expriment des craintes quant à la possible stigmatisation du quartier, beaucoup espèrent qu'elle engage des moyens et des ambitions accrues.



Bâtiment du carrefour des habitants
 Quartier de la Chapelle
 Photo prise en septembre 2014

**Éditeur : LA MISSION REGIONALE D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION
ASSOCIATION LOI 1901
14 RUE PASSET – 69007 LYON**

**Directrice de la publication :
ANNAÏG ABJEAN, DIRECTRICE**

**Étude coordonnée par :
FLORA PERRIER, CHARGÉE DE MISSION**

**Avec l'aide de :
GERARD RAULIN, ADMINISTRATEUR DE LA MRJE
FIRAS TANNOUS, STAGIAIRE EN MASTER 2 D'INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A
L'INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE DE L'UNIVERSITE JOSEPH FOURIER DE GRENOBLE**

Avec la participation de :

Roselyne ALBOUY, Département de la Loire
Christine ANGENIEUX, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Fatah BENDALI, Espace socio-culturel le Nelumbo
Louise BLANCHARD, Département de la Loire
Evelyne BOTHERA, Creuset Actif de Solidarité inter-Ages (CASA)
Laurence BROTTES, Caf de la Loire – antenne du Forez-Montbrisonnais
Chantal DAMIEN, Foyer « les Plaines »
Marie-Andrée DENIS, Entraide Pierre Valdo
Claire DRIOL, Département de la Loire
Karen DUPUY, Foyer « Les Plaines »
Madame E., les Restos Relais du Cœur Loire
Isabelle FALCONNET, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Claire FAUVET, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Cécile GAILLARD, ADSEA 42
Jean-Luc GAULIN, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Jean-Luc GINGENE, Loire Habitat
Monsieur H., une agence d'intérim d'Andrézieux-Bouthéon
Nicole IDIR, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Valérie JOANNIN, Espace socio-culturel le Nelumbo
Aïda LAUDICINA, ADSEA 42
Audrey LEBLANC, Département de la Loire
Les habitants du petit café
Christel MAIRE, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Guy MARJOLLET, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Brigitte MARTY, Mairie d'Andrézieux-Bouthéon
Stéphanie MASSACRIER RECHAGNEUX, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Marie-France MAURISSET, Secours Catholique d'Andrézieux-Bouthéon
Roger MEAUDRE, Pôle Emploi – agence Andrézieux-Bouthéon
Eve MEYRET, Département de la Loire
Simone MOMEIN, Épicerie solidaire
Alexandre MORIZON, Acctifs – Club d'entreprises
Véronique MOURLEVAT, Mairie d'Andrézieux-Bouthéon
Mélanie PASCAL, Département de la Loire
Yvette PERRIN, Département de la Loire
Annabelle POYET, CCAS d'Andrézieux-Bouthéon
Monsieur R., une entreprise d'Andrézieux-Bouthéon
Sophie RECEVEUR, CCAS d'Andrézieux-Bouthéon
Françoise ROLHION, Mission locale du Forez
Clémence ROUSSET, Département de la Loire
Karine SAGNOL, Département de la Loire
Florence SCHMIDT, Département de la Loire
Laurence SERAUDON, Épicerie solidaire
Christine VERNAY, Département de la Loire
Cyril VIALLE, ADSEA 42
Christine VIRICEL, Loire Habitat

Nous remercions également toutes les personnes rencontrées aux cours d'échanges informels dans le cadre de notre étude et qui ont bien voulu répondre à nos questions.

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : FLORA PERRIER ET FIRAS TANNOUS
CONCEPTION GRAPHIQUE : NICOLE AYED
DATE DE PARUTION : JUIN 2015**



14 rue Passet
69007 LYON

Tél. 04 37 65 01 93
Fax 04 37 65 01 94

mrie@mrie.org

www.mrie.org